

LE JOURNALISME À L'ÈRE #METOO



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
NOTE MÉTHODOLOGIQUE	5
1 UN PRINTEMPS FÉMINISTE DES MÉDIAS	6
A/ Des enquêtes qui prennent la une	6
Une nouvelle génération de médias spécialisés	6
Dans la lignée de médias pionniers	8
La presse généraliste se met au diapason	9
B/ Les rédactions se transforment	11
« Gender Editor » : nouveau métier, nouvelles pratiques	11
Des chartes et des codes éthiques	14
C/ L'essor des réseaux de journalisme sur les violences sexistes et sexuelles	15
Des réseaux d'investigation transfrontaliers	15
Des financements pour les enquêtes sur les droits des femmes	16
Des collectifs d'entraide au niveau national	18
2 LA PERPÉTUATION DES EXACTIONS CONTRE LES JOURNALISTES	21
A/ Des journalistes surexposés au cyberharcèlement	22
Des violences virtuelles aux conséquences réelles	22
L'impunité du cyberharcèlement	24
Le risque d'autocensure	26
B/ Le risque de procédures judiciaires contre les journalistes	26
La détention abusive de la journaliste chinoise Sophia Huang Xueqin	26
Les procédures en « diffamation », outil d'intimidation	27
La marche de la justice vers davantage de prise en compte du travail des journalistes	27
C/ Les féminicides de journalistes	28
3 LES ENQUÊTES SUR LES VIOLENCES DE GENRE SOUS LE ROULEAU COMPRESSEUR DES RÉGIMES AUTORITAIRES	30
A/ La marche arrière en Russie	30
Un #MeToo russe principalement à Moscou	30
De l'intimidation à l'autocensure	30
L'exil comme seul recours	31
B/ « Femmes, vie, liberté » : la persécution des journalistes en Iran	32
Le combat des journalistes iraniennes	32
L'Iran, quatrième prison du monde pour les femmes journalistes	34
C/ L'effacement des femmes du journalisme en Afghanistan	35
Vers la fin du journalisme indépendant	35
Au moins cinq femmes journalistes tuées en raison de leur travail sur les droits des femmes	35
Être une femme sous les talibans : les enquêtes depuis l'exil	36
4 RECOMMANDATIONS DE RSF	37

AVANT-PROPOS

Le courage a un nom : Sophia Huang Xueqin

Si #MeToo a émergé sur les réseaux sociaux, l'amplification de ce hashtag est due à l'onde de choc provoquée par une enquête journalistique qui restera dans l'histoire de la presse.

Le 5 octobre 2017, Jodi Kantor et Megan Twohey, journalistes du quotidien américain *New York Times*, publient la première enquête sur l'affaire Weinstein, un producteur de cinéma accusé de violences sexuelles par des dizaines d'actrices. Cinq jours plus tard, une seconde enquête journalistique, conduite par Ronan Farrow pour l'hebdomadaire *The New Yorker*, enfonce le clou. Ces révélations déclenchent un mouvement de libération de la parole et de l'écoute sur les violences sexistes et sexuelles inédit à travers le monde, propulsé par le hashtag #MeToo, « moi aussi ».

#EuTambém répondent les Brésiliennes, alors qu'il devient #EnaZeda en Tunisie ; #Cuéntalo en Espagne ; #EndRapeCulture en Afrique du Sud ; #نصدق_الناجيات en Égypte, #UnVioladorEnTuCamino au Chili... C'est le triomphe d'un mouvement de fond originellement imaginé par l'activiste afro-américaine Tarana Burke dès 2006 et qui déferlait déjà partout en Amérique latine et centrale depuis 2015 avec le mot d'ordre pionnier #NiUnaMenos, « Pas une de moins », à la suite de l'assassinat de Chiara Páez, une adolescente de 14 ans, par son petit ami, en 2015 en Argentine.

Ce momentum médiatique de 2017, porté par la force de frappe des réseaux sociaux, a contribué à l'essor et à la visibilité d'un journalisme d'investigation sur les violences sexistes et sexuelles, qui, depuis, font parfois la une dans des médias spécialisés naissants ou dans la presse généraliste. Des enquêtes qui sont également favorisées par des changements structurels dans l'écosystème des médias : l'adoption de chartes éthiques, la création de postes de « *gender editor* » – ces journalistes qui veillent à un traitement médiatique plus équitable vis-à-vis des femmes et des minorités –, et un essor de nouveaux réseaux de coopération entre journalistes.

C'est indéniable : le mouvement de libération de la parole des femmes a un impact significatif dans la sphère médiatique. Sur 113 journalistes sondés dans une enquête exclusive de RSF dans près d'autant de pays, ils sont plus de 80 % à constater une augmentation significative du nombre de sujets relatifs aux droits des femmes, aux questions de genre et aux violences sexistes et sexuelles depuis 2017.

Mais ce printemps féministe des médias n'est pas sans danger. Pour plus de 25 % des répondants de l'enquête statistique de RSF, travailler sur ces sujets est dangereux.

Et près de 60 % des sondés connaissent au moins un cas de journaliste travaillant sur ces sujets qui a été victime de cyberharcèlement.

Menacés, cyberharcelés, des journalistes sont contraints à l'autocensure, voire à l'exil. D'autres font l'objet de procédures judiciaires abusives visant à les faire taire. Les représailles contre les reporters pour leur travail sur les droits des femmes vont même jusqu'à l'emprisonnement, comme en Chine, où Sophia Huang Xueqin, instigatrice de #WoYeShi, le #MeToo local, a été arrêtée en 2021. En Russie, l'emprise d'un pouvoir toujours plus autoritaire se répercute sur la couverture médiatique et des journalistes témoignent avoir dû reconsidérer leur approche des violences sexistes et sexuelles. Les journalistes de nationalité afghane qui se saisissent de ces sujets doivent, quant à eux, vivre dans la clandestinité ou en exil. En Iran, les journalistes qui réalisent des enquêtes dans le sillage du mouvement « *Jin, Jiyan, Azadi* » (« Femme, vie, liberté ») sont sévèrement réprimés.

Dans la continuité de *Droits des femmes : enquêtes interdites* et *Le journalisme face au sexisme*, ce nouveau rapport de RSF révèle, à l'aune d'une enquête exclusive, que, oui, les enquêtes sur les droits des femmes et les violences de genre sont plus légitimées et visibles, et ce, à l'international. Mais l'organisation s'alarme des violentes répressions qui s'abattent sur les journalistes qui s'emparent de ces sujets. RSF adresse aux États, aux plateformes, aux autorités judiciaires et policières et aux rédactions 16 recommandations pour soutenir le journalisme sur les droits des femmes et les violences de genre.

Les commentateurs peuvent débattre à loisir si l'ère de #MeToo est achevée ou si cette libération de la parole se poursuit, mais il y a un avant et un après #MeToo dans le journalisme. Celui-ci en sera à jamais changé : l'attention portée à la condition des femmes journalistes, aux enjeux des violences sexistes et sexuelles en témoignent. Saluons le courage des journalistes qui ont pris des risques pour informer sur ces sujets. Certaines et certains en paient le prix fort.

À l'heure où j'écris ces lignes, en mission à Taipei, je dédie ce rapport à Sophia Huang Xueqin, qui a lancé le mouvement #MeToo en Chine, et a été condamnée à cinq ans de prison le 14 juin dernier.

Thibaut Bruttin,
Directeur général de Reporters sans frontières (RSF)

DE #METOO À #DONTTELLMEHOWTODRESS : PLUS DE 40 HASHTAGS FONT LA UNE

Dans près de deux tiers des 112 pays représentés dans l'étude de RSF, un mouvement de libération de la parole et de l'écoute sur les droits des femmes, les questions de genre et les violences sexistes et sexuelles, a vu le jour sous le slogan #MeToo (« Moi aussi ») ou un autre terme (d'après 72 des 113 correspondants sondés, soit 64 %). C'est à travers différents hashtags que la couverture médiatique s'est amplifiée sur ces sujets, comme en Russie, avec #яНеБоюсьСказать (« Je n'ai pas peur de dire »), ou au Maroc, avec #Masaktach (« Je ne me tairai pas »). Les slogans expriment parfois des revendications plus spécifiques, comme au Yémen, avec جوازي بدون وصاية (« Mon passeport sans tutelle », un mouvement pour que les femmes yéménites puissent voyager sans la permission d'un homme) ou en Thaïlande avec #DontTellMeHowToDress (« Ne me dis pas comment je dois m'habiller »).



I NOTE MÉTHODOLOGIQUE I

Afin de mieux quantifier certaines tendances pressenties, Reporters sans frontières (RSF) a mobilisé, pour ce rapport, son réseau de correspondants à travers le monde : **113 journalistes de 112 pays*** ont répondu à un questionnaire, en **cinq langues** (français, anglais, espagnol, arabe et portugais), de **35 questions** relatives au traitement médiatique des questions de genre et des violences sexistes et sexuelles, à l'évolution sur ces questions au sein des rédactions, et aux violences subies par les journalistes spécialisés sur ces sujets.

* Deux correspondants de RSF en Inde ont répondu à l'enquête.

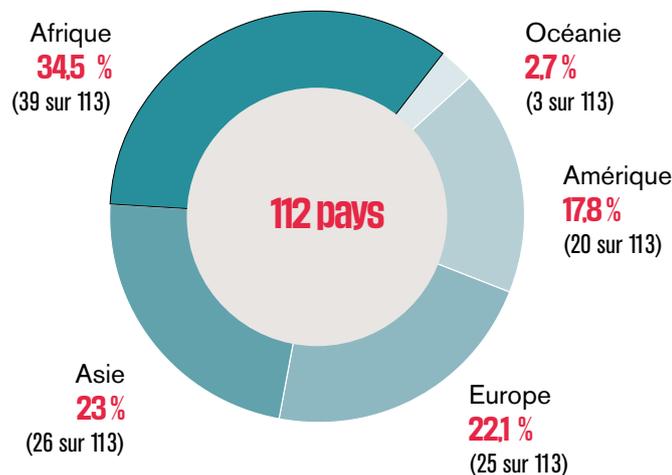
ENQUÊTE STATISTIQUE DE RSF

35 questions

en cinq langues

français, anglais, espagnol, arabe, portugais

113 correspondants interrogés dans 112 pays
répartis sur l'ensemble des continents



113 réponses

considérées comme valides

1 | UN PRINTEMPS FÉMINISTE DES MÉDIAS

A/ DES ENQUÊTES QUI PRENNENT LA UNE

Le mouvement #MeToo et ses échos dans différents pays, sous d'autres slogans parfois, ont créé un appel d'air. Si des médias spécialisés existaient avant cela, les supports consacrés aux questions de genre connaissent une véritable expansion depuis 2017 et donnent de la visibilité aux enquêtes liées aux droits des femmes et aux questions de genre à travers le monde. La presse traditionnelle, quant à elle, se met au diapason avec le développement de rubriques dédiées. Un essor auquel ont participé de nouveaux réseaux de journalistes.

ENQUÊTE STATISTIQUE DE RSF

48 % des sondés estiment que l'impact de #MeToo dans la sphère médiatique a été significatif

Selon les données recueillies par RSF, près de la moitié des sondés estiment que l'impact de #MeToo a été significatif dans leur pays (48 %). Si le mouvement de libération de la parole sur ces sujets ne s'est pas nécessairement exprimé sous ce hashtag, ils sont **plus de 80 % à constater une augmentation du nombre de sujets relatifs aux droits des femmes, aux questions de genre et/ou aux violences sexistes et sexuelles depuis 2017**. Certaines couvertures journalistiques ont particulièrement accompagné ce mouvement, à l'instar de l'enquête sur l'affaire Weinstein du *New York Times* qui est un marqueur du mouvement #MeToo aux États-Unis. En Corée du Sud, le #MeToo local a été déclenché par la couverture médiatique de la prise de parole de la procureure Seo Ji-hyeon : elle a révélé à la télévision en 2018 avoir été agressée par un supérieur hiérarchique. Au Brésil, *TV Globo*, la plus grande chaîne de télévision du pays, a révélé cette même année, dans une enquête qui a fait grand bruit, les agressions sexuelles de plusieurs centaines de femmes par un célèbre médium, João de Deus.

I UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE MÉDIAS SPÉCIALISÉS

2017 est une année charnière pour nombre de journalistes à travers le monde sur les enquêtes liées aux droits des femmes. Dans la lignée de la vague #MeToo et dans des contextes locaux spécifiques, de nombreux médias sont nés avec l'objectif affiché de mettre en lumière les droits des femmes et les questions de genre à travers le monde. Ils s'appellent *Copadas* au Chili, *Ruda* au Guatemala ou encore *Jeem* au Liban et dans le reste du monde arabe.

Avec 20 000 numéros vendus dans la sphère francophone à chaque tirage, le succès de la revue trimestrielle française *La Déferlante* témoigne d'un engouement pour le journalisme féministe. Fondée en 2021, en partie grâce à une campagne de financement participatif, il compte neuf salariés et plusieurs dizaines de contributrices et contributeurs. « #MeToo a contribué à notre envie de créer un média sur les questions féministes et de genre », se souvient Marie Barbier, co-rédactrice en chef et l'une des quatre cofondatrices. « Nous avons commencé la réflexion d'un média consacré aux luttes féministes en 2019, deux ans après #MeToo, à l'époque où il y avait un bouillonnement culturel, militant, universitaire et

médiatique sur ces questions. Trois ans après le lancement de la revue, ce bouillonnement n'a pas faibli, au contraire, et cette actualité incessante nous permet de mesurer l'impact de cette révolution en cours », reprend Marie Barbier. Parce qu'au-delà d'un mouvement de libération de la parole, #MeToo est aussi un mouvement de libération de l'écoute, avec un intérêt accru pour des questions autrefois passées sous silence. Au fil des numéros de *La Déferlante*, il est question de violences conjugales, de transphobie, de sexualité et de nouveaux modèles familiaux. De nombreuses enquêtes fortes sont parues, comme celle sur les réseaux de traite humaine entre la métropole et la Guyane pour transporter de la drogue dans l'estomac de « mules », très souvent des femmes. « *Tous les champs de la société sont concernés par cette déferlante de témoignages qui remet en cause l'ordre existant, conclut la journaliste. Et c'est passionnant à documenter d'un point de vue journalistique.* »



Bilan Media est un autre des récents exemples de cette nouvelle génération de médias spécialisés dans la couverture des violences sexistes et sexuelles nés dans le sillon de #MeToo. Encouragés par une importante évolution législative favorisant la liberté d'expression en Somalie, six journalistes lancent, en 2022, *Bilan*, le premier média féminin et indépendant en ligne du pays, dont le nom signifie « lumière » en somali. « *Si #MeToo n'a pas eu un fort écho en Somalie dès 2017, explique la rédactrice en chef de Bilan Media Hinda Abdi Mohamoud, ce que nous faisons rejoint les objectifs de ce mouvement : défendre les femmes, mettre en lumière les abus et fournir un espace de sécurité où les femmes peuvent travailler en tant que professionnelles sans harcèlement. Nous réussissons à diffuser des histoires auparavant ignorées.* » *Bilan Media* enquête par exemple sur la crise des opioïdes chez les jeunes femmes, les crimes sexuels perpétrés dans des orphelinats durant la pandémie de Covid-19, ou encore sur les conditions de vie de personnes atteintes du VIH. « *Sans Bilan Media, ce genre de journalisme n'existerait pas en Somalie* », affirme Fathi Mohamed Ahmed, l'une des journalistes du site d'information, dont la rédaction est hébergée à Mogadiscio, la capitale, dans les locaux de *Dalsan Media group*, l'un des plus importants groupes de médias du pays. Les reportages de *Bilan Media* sont diffusés sur la chaîne de télévision et la radio de *Dalsan*. Ce jeune média collabore également avec des titres de presse étrangère comme la *BBC* et *The Guardian* au Royaume-Uni, ou le quotidien espagnol *El País*.



| DANS LA LIGNÉE DE MÉDIAS PIONNIERS

ENQUÊTE STATISTIQUE DE RSF

Près de la moitié des répondants estime que, dans leur pays, le nombre de médias spécialisés sur les droits des femmes, les questions de genre et/ou les violences sexistes et sexuelles est inférieur à cinq.

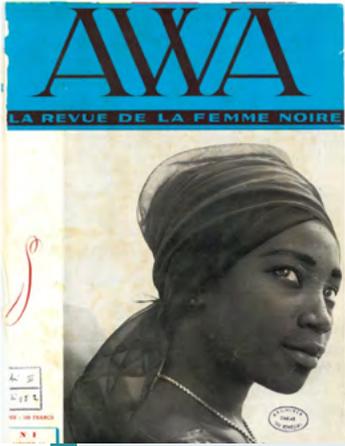
« *Nous sommes des pionnières de la presse féministe* », se félicite Manon Legrand, l'une des plumes d'*Axelle*, un magazine bimestriel belge créé en 1998. Pour elle, #MeToo a donné une visibilité et une légitimité aux initiatives comme la leur. Depuis plus de 20 ans, les journalistes du média enquêtent sur les conditions de détention des femmes, le raccourcissement du temps d'accueil en maternité après l'accouchement, ou encore certaines dérives marchandes dans la lutte contre le cancer du sein.



Cette réflexion passe aussi par le choix des mots. Plus question que les féminicides soient qualifiés de « crimes passionnels » dans les médias. C'était encore le cas à l'époque de la création du magazine en ligne *AzMina* au Brésil. « *Le "féminisme" était un gros mot et les femmes noires, indigènes, trans et lesbiennes étaient invisibles dans les médias grand public* », écrit la rédaction de ce média lancé en 2015 à São Paulo. Il traite de l'actualité par le prisme du genre et propose, par exemple, des sujets sur les droits reproductifs, les violences intrafamiliales ou la transphobie et des enquêtes sur des cas de contamination au mercure de femmes indigènes.

Le Proche-Orient compte aussi plusieurs exemples pionniers qui ont préparé le terrain de ce journalisme à l'ère #MeToo, à l'instar de *Sharika Wa Laken* – qui signifie « partenaire mais pas encore à égalité ». « *Nous sommes la plus importante plateforme féministe de la région* », raconte Hayat Mirshad, qui a fondé ce média en 2012. À l'origine, *Sharika Wa Laken* était une émission de radio. Puis, avec l'essor d'Internet, le média libanais devient un site d'information en 2015, et traite notamment de la charge mentale pour les femmes en période de Ramadan, du harcèlement sexuel dans les transports publics ou encore de l'esclavage de domestiques aux prises avec le système de parrainage de la « *Kafala* » – qui permet une emprise sur les femmes migrantes. #MeToo n'a pas influencé la ligne éditoriale, puisque *Sharika Wa Laken* était déjà sur ce créneau « *mais nous avons noté que, depuis 2017, de plus en plus de femmes et de filles étaient prêtes à partager leurs histoires, notamment sur les plateformes Internet pour lutter contre l'impunité* », reprend Hayat Mirshad.

Autre exemple, en Palestine, avec *Nawa* – « le noyau » en arabe –, un site d'information féministe fondé en 2012 par l'ONG de femmes journalistes Falastiniyat. *Nawa* – géré par cinq salariées, six contributrices régulières et un réseau de plus de 60 pigistes à Gaza et en Cisjordanie – s'attache à transmettre la réalité du quotidien des femmes palestiniennes, dans un paysage médiatique où leurs voix manquent cruellement. Le prisme féministe de *Nawa* passe aussi par la langue. Là où le masculin est la règle par défaut, *Nawa* fait entendre ses « e » muets : « *Quand on parle d'une femme, on met la phrase au féminin, c'est la moindre des choses* », explique la journaliste Barra Qadi. « *Dans une guerre, les femmes sont parmi les civils les plus affectés. Avoir un média qui leur est consacré, qui porte leurs voix, leurs perspectives, c'est important* », renchérit la rédactrice en chef basée en Cisjordanie, Wafa Abdel Rahman. Depuis le 7 octobre 2023 et le début de la guerre à Gaza, les reporters travaillent presque 24 heures sur 24 sous les bombardements.



D'« Awa » à « Info'Elles » : les médias sénégalais donnent de la voix aux droits des femmes

Créé en 1964 dans un Sénégal nouvellement indépendant, le magazine Awa, sous-titré « la revue de la femme noire », est créé par un réseau de femmes, parmi lesquelles la première journaliste sénégalaise Annette Mbaye d'Erneville. Chaque mois, jusqu'en 1973, il documente la place des femmes dans la vie publique. C'est ce que poursuit, à sa manière, Zoubida Fall dans son podcast « Conversations féminines » lancé en 2022 sur la « place des femmes au Sénégal et en Afrique », ou encore le site d'information Info'Elles. Lancé en 2021 par Alice Djiba – journaliste spécialiste en genre et médias et secrétaire générale de l'Association des femmes de médias du Sénégal –, il propose des reportages vidéos avec pour objectif de lutter pour les droits des femmes. « Le mouvement #MeToo a renforcé le mouvement féministe en général, estime Alice Djiba. En 2017, je

me suis engagée dans les organisations de défense des droits des femmes. Et ces dernières années, les femmes sénégalaises montent davantage au créneau pour dénoncer les violences subies dans leurs couples ou dans le monde professionnel. Je ne saurais dire la part de #MeToo dans cela. Mais depuis, les médias couvrent davantage ces paroles, même si la manière dont on en parle doit être encore revue. Je dirais que #MeToo a également renforcé le travail des organisations féministes et de défense des droits des femmes, qui utilisent les médias pour plaider en faveur de réformes législatives et d'une meilleure protection des victimes. »

LA PRESSE GÉNÉRALISTE SE MET AU DIAPASON

Avec le contexte #MeToo, les rédactions généralistes sont incitées à réfléchir sur la façon dont elles couvrent les droits des femmes et les violences sexistes et sexuelles. Pour mieux raconter les changements sociétaux en cours, de nombreux journaux s'associent à certains médias spécialisés comme ceux précités, ou ont créé des rubriques consacrées aux droits des femmes et aux questions de genre, là où auparavant la tendance était plus à la création de suppléments « féminins ».

ENQUÊTE STATISTIQUE DE RSF

La voix des femmes dans les médias est :

- Pas vraiment présente : **21%** (24 sur 113)
- Peu présente : **8%** (9 sur 113)
- Présente : **28%** (32 sur 113)
- Assez présente : **34%** (38 sur 113)
- Très présente : **9%** (10 sur 113)

Les médias traditionnels ont-ils des rubriques ou des émissions spécialisées sur les droits des femmes, les questions de genre et/ou les violences sexistes et sexuelles ?

- Non, pas du tout : **20%** (23 sur 113)
- Oui, mais c'est rare : **60%** (68 sur 113)
- Oui, la majorité de la presse traditionnelle : **17%** (19 sur 113)
- Oui, l'ensemble de la presse traditionnelle : **3%** (3 sur 113)

Les plus grands quotidiens nationaux ont-ils une rubrique dédiée aux droits des femmes, aux questions de genre et/ou aux violences sexistes et sexuelles ?

- Non, aucun des deux : **65%** (73 sur 113)
- Oui, un des deux : **14%** (16 sur 113)
- Oui, les deux : **13%** (15 sur 113)
- Ne peut pas répondre : **8%** (9 sur 113)

Au Brésil, le premier quotidien du pays, *Folha de S. Paulo*, a lancé en octobre 2022 l'onglet « *Todas* » (« Toutes ») sur son site Internet, consacré aux enquêtes et articles sur les droits des femmes et sur le genre au sens large. Cinq journalistes gèrent ces sujets. « *Nous produisons aussi des articles pour toutes les sections du journal, qu'il s'agisse de bien-être ou de politique* », précise Victoria Damasceno, la journaliste en charge de la rubrique. « *Bien entendu, nous abordons également des sujets tels que les questions liées aux transidentités et à la masculinité.* »

Même évolution au Kenya, avec le *Daily Nation*, le grand journal d'Afrique de l'Est, qui a lancé une section « Genre » en 2019. « *On me pose souvent la question de savoir pourquoi nous représentons davantage les femmes. On m'a aussi rappelé plusieurs fois que le genre ne concerne pas seulement les femmes, mais aussi les hommes. Je suis totalement d'accord avec cette remarque* », écrit la journaliste chargée de cette rubrique, Dorcas Muga-Odumbe, dans un article de janvier 2023, tout en explicitant la démarche et les chantiers en cours : « *Historiquement, les points de vue des femmes ont été absents de l'actualité ; leurs voix et leur impact dans les sociétés ont été marginalisés. Elles sont largement sous-représentées et dépeintes de manière stéréotypée et simpliste.* » Dans cette même veine, dès 2018, le *New York Times* lance une section avec un compte Instagram @nytgender, suivi, à ce jour, par 315 000 internautes. Il regroupe tous les contenus du média en lien avec les questions de genre. « *Pourquoi le genre ? Pourquoi maintenant ?* », postait alors le quotidien pour motiver la création de cet espace, en répondant : « *Le genre a longtemps été relégué au second plan en tant que sujet d'actualité. Jusqu'à maintenant. Nous plaçons le genre au premier plan et nous cherchons à produire un journalisme qui reflète fidèlement notre monde actuel.* »

Cette préoccupation est particulièrement prégnante, en France, dans l'évolution du traitement médiatique des féminicides conjugaux. Il y a encore quelques années, les journalistes employaient fréquemment l'expression de « crime passionnel » pour qualifier ces crimes. Inspirés par de nombreuses initiatives militantes, plusieurs journaux ont créé des cellules d'enquêtes dédiées aux féminicides depuis 2017, à l'instar du *Monde*, qui a missionné une dizaine de journalistes en mars 2019, pour constituer une radiographie des féminicides conjugaux perpétrés en 2018. Des initiatives similaires ont été lancées par la presse régionale, notamment par *Ouest France*. La rédaction du premier quotidien régional français s'est rendu compte que le traitement du sujet des féminicides conjugaux dans ses pages avait tendance à mettre en avant des détails sur les suspects, plus que sur les victimes. « *Nous partions d'un présupposé journalistique que les lecteurs et les lectrices voulaient surtout savoir qui était cet homme qui avait tué sa femme, plus que l'inverse. Nous avons souhaité sortir du carcan du fait divers pour raconter ces histoires dans toute leur amplitude* », précise Jennifer Chainay. La journaliste a été missionnée pendant toute l'année 2022 sur la couverture des féminicides conjugaux. Chaque mois, un article paraissait pour recenser ces crimes et raconter les histoires des défunt(e)s. Si Jennifer Chainay continue de couvrir ce sujet, son poste n'est plus exclusivement consacré à ce thème. Et le reste de la rédaction le couvre désormais. Jennifer Chainay se félicite : « *Nous poursuivons, au sein de la rédaction la publication d'un article chaque mois pour recenser les victimes de féminicides, en continuité de l'enquête réalisée en 2022* ».

ENQUÊTE STATISTIQUE DE RSF

Comment le traitement médiatique des droits des femmes, des questions de genre et/ou des violences sexistes et sexuelles, a-t-il évolué depuis 2017 selon vous ? Par exemple, sur le ton employé pour qualifier les femmes, la description physique, la représentation visuelle, l'emploi de l'écriture inclusive, la féminisation des titres, etc.

Favorablement : **69%** (78 sur 113)

Défavorablement : **8%** (9 sur 113)

Il n'a pas évolué : **23%** (26 sur 113)

B/ LES RÉDACTIONS SE TRANSFORMENT

En plus de revoir leur couverture des questions de genre, de plus en plus de médias se transforment de l'intérieur depuis #MeToo : des postes de « gender editors », des chartes éthiques et des réseaux d'entraide, notamment de journalistes d'investigation, voient le jour. L'objectif ? Améliorer la couverture des droits des femmes et des violences de genre jusqu'alors souvent cantonnés aux rubriques faits divers ou féminines.

I « GENDER EDITOR » : NOUVEAU MÉTIER, NOUVELLES PRATIQUES

Le même mois que la sortie dans le *New York Times* de la première enquête sur l'affaire Weinstein, qui provoquera l'onde de choc #MeToo, le quotidien américain annonce la création d'un poste de « *gender editor* », c'est-à-dire un responsable éditorial chargé de veiller à la bonne représentation des femmes et des minorités de genre dans ses pages. La simultanéité de ces deux nouvelles est symbolique de l'évolution des pratiques journalistiques. Jessica Bennett, première journaliste nommée à ce poste au sein du média, explicite ainsi sa mission : « *Je considère le genre comme un prisme à travers lequel nous envisageons une narration globale. Cela signifie bien sûr écrire sur le féminisme et le rôle des femmes dans la politique, la culture et l'économie, mais aussi couvrir la masculinité, la sexualité, la fluidité des genres, la race et la classe, et examiner la science, la santé, la parentalité et le sport, à travers ce prisme.* » Et d'ajouter : « *Cela signifie également qu'il faut penser au ton, à la présentation visuelle, à la représentation dans cette présentation visuelle, aux personnes qui écrivent les articles, à celles qui sont photographiées dans ces articles, aux sources que nous citons, etc.* » Jessica Bennett a quitté ses fonctions de responsable éditoriale aux questions de genre en 2020 pour endosser la casquette de reporter, avec un prisme particulier sur les questions de genre. Elle n'a pas été remplacée mais la couverture des questions de genre a gagné une place pérenne dans les colonnes du journal, notamment avec la section « *New York Times gender* ».

Selon les informations collectées par RSF, dans le sillage du *New York Times*, plusieurs dizaines d'autres journaux à l'international ont nommé eux aussi des responsables éditoriaux aux questions de genre, marque de changements structurels dans la couverture médiatique des sujets liés aux droits des femmes et des minorités en général, ainsi que dans la représentation de celles-ci. Le rôle de ces journalistes est transversal au sein de la rédaction, car il s'agit aussi bien d'analyser la proportion de femmes expertes parmi les sources des journalistes, que la façon dont les corps féminins et ceux des minorités sont exposés dans le choix des illustrations. Il s'agit aussi d'impulser des enquêtes sur des thèmes qui ne faisaient autrefois pas l'actualité, à l'instar des violences sexistes et sexuelles.

ENQUÊTE STATISTIQUE DE RSF

27 %

Plus d'un quart des correspondants de RSF (27 %) ont connaissance d'au moins une création de poste de responsable éditorial sur les questions de genre (« *gender editor* ») dans leur pays.

En Espagne, le quotidien *El País* et le journal en ligne *El Diario* ouvrent ce type de poste en 2018. L'année suivante, en 2019, le *Daily Nation*, le plus grand journal indépendant d'Afrique de l'Est, basé à Nairobi au Kenya, nomme Dorcas Muga-Odumbe à un poste similaire. En 2022, c'est la *BBC*, à Londres, qui nomme Megha Mohan à ce titre. Elle est alors également chargée de rédiger de longs reportages relatifs aux droits des femmes, aux minorités sexuelles, au genre, aux questions d'ethnicité et de religion. Avant cela, elle avait publié en mars 2018 une enquête sur la façon dont le mouvement #MeToo a été appréhendé par des femmes demandeuses d'asile au Royaume-Uni, qui sont elles-mêmes confrontées à des difficultés

et des risques spécifiques quand elles décident de porter plainte pour des violences sexistes et sexuelles. En France, le quotidien en ligne *Mediapart* a nommé Lenaïg Bredoux au poste de responsable éditoriale aux questions de genre en 2020 – avant de l'élire co-directrice éditoriale de la rédaction en octobre 2023.



Jessica Lopez, journaliste à l'Agence France-Presse @AFP

L'Agence France-Presse (AFP), qui avait mené une première enquête interne en 2017 sur la représentation des femmes dans ses contenus, comme au sein de sa rédaction, a amené depuis de nombreux changements dans ses pratiques : actualisation du manuel de l'agencier avec la féminisation des titres et fonctions ; diversification des sources pour ne pas toujours interroger uniquement des experts masculins ; rappel des consignes pour éviter de stéréotyper, de décrire de façon inadéquate le physique ou les tenues des femmes. Fin 2021, l'agence a aussi lancé des formations internes sur la représentation des femmes dans les contenus de l'agence et diffuse des fiches pratiques pour favoriser la présence d'expertes dans tous les contenus. « *Les journalistes ont tous été impactés par #MeToo. Cela a notamment fait émerger des sujets qui n'avaient jusqu'alors pas de place dans les médias généralistes, comme les questions de parentalité, de violences sexistes et sexuelles ou les débats politiques autour de l'avortement* », analyse la journaliste de l'AFP Jessica Lopez. Pour accompagner cette transition, la journaliste a été nommée en 2022 au poste d'adjointe à la rédaction en chef centrale, chargée des questions de diversité et de genre. « *Le fait d'avoir créé ce poste a permis une prise de conscience, cela montre que ces sujets sont importants* », estime-t-elle.

L'AFP s'est aussi associée au sociologue Gilles Bastin, de Sciences Po Grenoble, pour travailler à un outil de comptage des représentations genrées dans les contenus écrits. « *C'est capital de pouvoir quantifier*, admet Jessica Lopez. *Nous avons une responsabilité particulière en tant qu'agence de presse car nous sommes en haut de la chaîne, nous fournissons le reste des médias.* » Elle conclut : « *Ces pratiques sont nouvelles, il faut s'interroger en permanence et se former sur ces sujets pour ne pas être à côté. C'est important de dire que ces sujets, liés à l'ère #MeToo, ne sont pas des sujets de « bonne femme » mais des sujets qui doivent être traités de façon factuelle et journalistique, comme tout le reste de l'actualité.* »

Un même phénomène s'observe dans les rédactions latino-américaines, à l'instar du principal quotidien argentin *Clarín*. Mariana Iglesias y est nommée responsable éditoriale aux questions de genre en juin 2019 (voir encadré). Au Brésil, la journaliste Flavia Lima a, quant à elle, été nommée à ce poste en 2019 au sein du quotidien *Folha de S. Paulo*. Elle a travaillé au développement de l'application *Voz Delas* (« Leur voix ») en partenariat avec Google, un outil qui permet de quantifier la représentation des femmes interviewées dans le journal et de suggérer des profils d'expertes. « *Couvrir des sujets, tels que les inégalités sur le lieu de travail, les carrières, le vieillissement, la santé et le bien-être, dans une perspective de genre, est crucial pour un journal qui souhaite agir dans l'intérêt du public* », assure Flavia Lima avant d'ajouter : « *Tous nos efforts dans le domaine de l'égalité des sexes ont porté leurs fruits, les femmes représentent désormais 50 % des nouveaux abonnés du journal Folha de S. Paulo.* »



Mariana Iglesias

Journaliste

« La perspective de genre dans les médias doit être transversale »

Mariana Iglesias a été la première journaliste en Argentine à être nommée à un poste de responsable éditoriale aux questions de genre, en 2019, au quotidien argentin *Clarín*. Cinq ans après, elle revient sur l'impact de son travail.

Dans quel contexte ce poste de responsable éditoriale aux questions de genre a-t-il été créé dans votre journal ?

J'ai demandé à ce qu'un tel poste soit créé en 2018. Cette année-là, en Argentine, la possibilité d'un avortement légal, sûr et gratuit, était abordée pour la première fois au Congrès. Le mouvement en faveur de cette réforme était soutenu par des activistes féministes et des centaines de milliers de jeunes qui défilaient dans les rues. À cette même période, une célèbre actrice, Thelma Fardín, avait aussi témoigné des abus subis à l'adolescence par un acteur de 30 ans son aîné. Ce fut le #MeToo argentin, celui à partir duquel des milliers de femmes ont osé raconter et dénoncer des cas de harcèlement et de viols.

Le mot-clé #MiraComoNosPonemos (« Regarde dans quel état tu nous mets ») jaillissait alors sur les réseaux sociaux. Et c'était l'époque des grandes marches #NiUnaMenos (« Pas une de moins »).

Tout à fait. J'ai d'ailleurs réussi à obtenir la création du poste et à être nommée rédactrice en chef du genre le 3 juin 2019, jour de la quatrième marche #NiUnaMenos contre les féminicides.

Est-ce que cette création de poste a soulevé des débats au sein de votre rédaction ?

Elle a été soutenue par la majorité de mes collègues. Mais il y a eu malgré tout des résistances. J'ai pu sentir la crainte que mon rôle ne vise à censurer ou « interdire » des sujets ou des formes d'écriture. Aujourd'hui, je peux dire que la plupart de mes collègues comprennent parfaitement que la perspective de genre doit être prise en compte de manière transversale dans toutes les rubriques du journal. Maintenir les questions de genre dans l'agenda médiatique reste toujours un objectif.

I DES CHARTES ET DES CODES ÉTHIQUES

Ces dernières années, de nombreux médias et organisations professionnelles à travers le monde ont retravaillé leurs chartes et leurs codes de conduite éthiques, pour mieux promouvoir et accompagner les journalistes travaillant sur les violences sexistes et sexuelles.

ENQUÊTE STATISTIQUE DE RSF

42 %

des sondés constatent que des organisations professionnelles et des médias ont rédigé des chartes éthiques, des codes de bonne conduite ou des guides de bonnes pratiques sur le traitement médiatique des droits des femmes, des questions de genre et/ou des violences sexistes et sexuelles.

Dans ses prévisions stratégiques d'ici 2028, diffusées en juillet 2023, le principal organisme régulateur de l'industrie des journaux et magazines au Royaume-Uni, l'Independent Press Standards Organisation (IPSO), prévoit ainsi une charte pour la couverture des sujets liés aux questions de sexe et de genre. Autre exemple, l'un des plus grands quotidiens japonais, *Asahi Shimbun*, a diffusé en avril 2020 une déclaration pour l'égalité des genres, consistant à doubler la proportion de femmes cadres dans l'entreprise et à remodeler le contenu du journal pour y faire figurer plus de femmes. Le média a lancé en parallèle la rubrique en ligne « *Think gender* » pour mettre en avant les articles sur ce thème. Cette même année, la section « *Universa* » du média d'information *Universo online (UOL)* au Brésil, consacrée à la couverture des violences faites aux femmes, a lancé un guide des bonnes pratiques pour la couverture des cas de violence à l'égard des femmes. En 2023, *Axelle Magazine* a édité le fascicule *Pour un journalisme féministe*, que l'équipe définit comme une manière de « *remettre le monde à l'endroit* ». Ce livret appelle à plus d'inclusivité et de diversité dans le paysage médiatique.

Des organisations internationales ont, elles aussi, apporté une contribution, à l'instar de l'Unesco et de l'entité de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes – l'ONU Femmes –, qui ont édité plusieurs chartes et guides de bonnes pratiques en ce sens, tel le manuel de 2023 sur les plans d'action nationaux multisectoriels visant à prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles. Il conseille notamment « *d'établir des partenariats avec des réseaux et des associations de journalistes féministes [...] afin d'élargir le message public sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes* ».

ENQUÊTE STATISTIQUE DE RSF

Pour près de 57 % des correspondants internationaux de RSF, soit 64 personnes de 112 pays, la proportion de femmes expertes citées dans les médias a augmenté depuis 2017.

Des annuaires d'expertes pour plus de diversité dans les couvertures journalistiques

Un cinquième, soit 24 % des experts cités dans les reportages sont des femmes, selon une étude du Global Media Monitoring Project (GMMP) de 2020. Pour combler cet écart, de nombreux annuaires en ligne promeuvent les femmes expertes à destination des professionnels des médias. C'est le cas de la base de données InterviewHer, qui liste des profils de femmes expertes sur les questions de sécurité internationale, comme des analystes, des anciennes détenues politiques, des activistes pour les droits humains, etc. Ce projet a été lancé en 2019 par le Nobel Women's Initiative, organisation basée à Ottawa au Canada, fondée en 2006 par six lauréates du prix Nobel de la paix, dont la journaliste philippino-américaine Maria Ressa.

Autre exemple, le projet francophone Les Expertes, lancé en 2015 : ce site Internet est réputé dans les rédactions francophones et 14 médias et entreprises de presse contribuent à son financement, dont le groupe privé *TF1* et le groupe public *Radio France*. Au niveau européen, le répertoire *The brussel binders* existe depuis 2017.



© Capture d'écran du site Reflect Reality

La plateforme américaine *Reflect Reality*, fondée en 2020 et qui entend transmettre différents outils pour accroître l'implication des femmes dans les médias recense une cinquantaine d'annuaires thématiques par compétences et territoires : « *Diversify chemistry* », « *Woman in machine leading* », « *Women in Tech Africa* » ou « *SourceHer!* ». En Afrique du Sud, l'ONG *Quote this Woman*, fondée en 2019 et dirigée par Kathy Magrobi, en plus d'organiser des formations, a constitué une base de données dans laquelle les journalistes peuvent puiser pour corriger un déséquilibre prégnant : les journalistes citent environ quatre fois plus souvent des hommes et des experts masculins que des femmes dans les médias. En mars 2024, deux entrepreneuses australiennes Phoebe Saintilan et Hannah Divine lancent la plateforme *Missing Perspectives* : une application qui ambitionne de connecter des femmes journalistes et autrices avec des rédactions internationales, et ainsi favoriser des récits et des reportages de femmes de toutes les régions du monde.

C/ L'ESSOR DES RÉSEAUX DE JOURNALISME SUR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Depuis #MeToo, en plus de la mobilisation des rédactions, les journalistes s'associent pour développer des projets d'enquêtes d'envergure sur les violences sexistes et sexuelles, proposer des solutions pour une meilleure couverture des droits des femmes et s'apporter un soutien mutuel pour travailler dans de meilleures conditions. Selon 56 % des sondés de RSF, il existe, depuis 2017, davantage de réseaux pour connecter les journalistes sur ces questions.

I DES RÉSEAUX D'INVESTIGATION TRANSFRONTALIERS

Pour développer des projets d'enquêtes d'envergure sur les violences sexistes et sexuelles, les journalistes s'organisent. Les journalistes du collectif *Youpress*, basé dans différentes régions en France et en Suède, ont publié en 2023 l'enquête inédite *Femmes à abattre*, qui recense près de 300 meurtres de femmes activistes perpétrés dans 58 pays de 2010 à 2022, parmi lesquels des journalistes (voir encadré). En Afrique, le réseau de journalistes d'investigation *Cenozo*, créé en 2015 au Burkina Faso, s'empare régulièrement

des questions de genre, tels que les sujets relatifs à la place des femmes dans les processus électoraux ou aux enjeux économiques liés aux protections féminines. Un premier réseau international de journalistes travaillant spécifiquement sur les féminicides, du Mexique au Canada en passant par l'Europe, est en cours de création. « *Il y a un besoin spécifique de formation et d'échanges entre les journalistes qui travaillent sur ces contenus, y compris pour envisager les besoins en termes de protection* », constate Brigitte Leoni, la documentariste qui développe ce réseau, depuis l'Italie, avec l'idée de faire bouger aussi les politiques publiques. Une vingtaine de participantes ont déjà assisté à des échanges, notamment avec des porte-parole de l'ONU Femmes en Amérique latine et dans les Caraïbes. Selon Brigitte Leoni, le journalisme permet de « *comprendre les causes et d'envisager ensuite quelles actions mettre en œuvre* ».

DES FINANCEMENTS POUR LES ENQUÊTES SUR LES DROITS DES FEMMES

Au niveau international, plusieurs dispositifs financiers allouent des bourses spécifiques aux reporters couvrant le terrain des violences sexistes et sexuelles. Certaines existaient bien avant #MeToo, à l'instar de l'International Women's Media Foundation (IWMF) qui fait référence en la matière. Cette organisation basée à Washington distribue depuis les années 90 des bourses aux journalistes femmes et non binaires. L'un de ses programmes soutient les projets relatifs aux droits reproductifs et a financé une dizaine d'enquêtes sur les conséquences de l'abrogation de l'arrêt *Roe vs Wade* en 2022, qui garantissait jusqu'alors le droit constitutionnel à l'avortement. Parmi les lauréates, Eleanor Klibanoff, journaliste du site d'information *Texas Tribune*, qui a enquêté sur les conditions d'accès à l'éducation sexuelle au Texas, et Monica Obradovic, journaliste à l'hebdomadaire *Riverfront Times* dans le Missouri, qui a quant à elle enquêté sur les réseaux alternatifs pour se procurer des pilules abortives dans le Missouri.

La lutte pour les droits des femmes figurant parmi les grandes causes dans l'agenda des politiques internationales, des soutiens financiers appuient des initiatives de réseaux de journalistes répondant à ces enjeux. L'ONU soutient ainsi les activités du Réseau international de journalistes avec une vision de genre (RIPVG) ainsi que celles du Réseau des éditrices de genre en Argentine – un espace d'échange et de soutien entre responsables éditoriales aux questions de genre, que celle de *Clarín*, Mariana Iglesias, a cofondé en novembre 2021. « *L'ONU a décidé de nous soutenir lorsque nous avons commencé à réaliser qu'il existait un mouvement mondial et local contre le genre, pour critiquer et ridiculiser notre rôle, pour s'opposer au principe d'égalité, de progrès et de justice sociale* », résume Mariana Iglesias, avant de souligner : « *Le soutien des Nations unies est très important pour nous en ces temps de backlash [retour de bâton conservateur].* »

ENQUÊTE STATISTIQUE DE RSF

DAVANTAGE DE RÉSEAUX ET DE FORMATIONS

Près de **50%** des correspondants de RSF à l'international estiment qu'il existe davantage d'**associations de femmes journalistes ou de journalistes féministes** depuis 2017.

Ils sont **73%** à estimer qu'il existe davantage de **formations pour les journalistes** sur les droits des femmes, les questions de genre et/ou les violences sexistes et sexuelles depuis 2017.



Sophie Boutboul
Journaliste



Rouguyata Sall
Journaliste

Femmes à abattre

« Notre enquête brise le silence sur les féminicides politiques »

Enquête emblématique de ce que le journalisme peut produire à l'ère #MeToo, Femmes à abattre recense près de 300 meurtres de femmes engagées, perpétrés dans 58 pays entre 2010 et 2022, parmi lesquels des journalistes luttant pour les droits des femmes et des personnes LGBTQI+, et pour la préservation environnementale. Cet ambitieux projet est porté par le collectif de journalistes indépendants Youpress. Rencontre avec deux de ses membres, Sophie Boutboul et Rouguyata Sall, également collaboratrice régulière de RSF.

Comment est né Femmes à abattre ?

Sophie Boutboul : En 2016, avec Youpress nous avons déjà lancé une enquête collaborative sur le viol comme arme de guerre, Zéro Impunity. Le sujet des assassinats politiques de femmes, parce qu'elles sont des femmes publiques, est apparu lors de ces recherches. Aucune enquête journalistique d'ampleur n'avait été consacrée à ce phénomène.

Que mettent en avant les données que vous avez recensées ?

Rouguyata Sall : Nous avons épluché près de 500 cas, à partir de diverses bases de données ouvertes. Nos recherches démarrent en 2010, l'année où l'ONU a émis pour la première fois un rapport alarmant sur la situation des femmes défenseuses des droits humains dans le monde. Nous avons identifié 82 féminicides politiques considérés comme avérés et 287 autres pour lesquels un faisceau d'indices nous mènent vers cette qualification, malgré le manque d'intérêt judiciaire et journalistique pour éclairer ces affaires.

SB : Ces données mettent en lumière des spécificités, comme « l'overkilling », le surmeurtre, l'acharnement sur le corps des femmes.

Vous avez dénombré 11 meurtres de femmes journalistes, tuées pour leurs engagements pour les droits des femmes notamment.

RS : Nous abordons par exemple le meurtre de la journaliste pakistanaise Shaheena Shaheen en septembre 2020 par son mari, qui désapprouvait qu'elle soit une figure publique en raison de son travail de journaliste. C'est un féminicide à

la fois intime et politique. L'enquête n'a pas encore abouti. Son assassinat rappelle qu'il y a certains endroits dans le monde où le simple fait d'être femme et journaliste relève d'emblée du militantisme.

Quel a été l'impact de #MeToo sur votre travail ?

SB : Les violences genrées sont davantage mises en avant dans la presse depuis 2017. L'accès à des sources ouvertes était aussi moins compliqué puisque des sujets de discussions émergent sur les réseaux sociaux. Mais les chercheuses et les associations spécialisées dans les violences de genre travaillaient sur ce sujet bien avant #MeToo, et l'ONU parle du continuum de violences visant les femmes activistes depuis 2010, donc le sujet des féminicides politiques existe depuis des dizaines d'années. Il était juste moins traité.

Comment avez-vous financé ce travail d'investigation ?

RS : Notre partenaire principal était Mediapart. Nous avons aussi été soutenus par le magazine La Déferlante, ainsi que par deux médias belges, Axelle Magazine et le site d'investigation Apache. Nous avons obtenu une bourse du fonds Pascal Decroos, qui soutient des projets d'investigation dans les médias belges et néerlandais. Mais cela n'a pas pu couvrir ces quatre années d'enquête.

SB : Nous avons postulé à de nombreuses autres bourses qui nous ont toutes été refusées, car on nous reprochait de faire un travail militant et non journalistique. Or notre travail de journaliste contribue à briser le silence autour de ces crimes, et nous participons, à notre manière, à la protection de celles qui sont menacées aujourd'hui.

DES COLLECTIFS D'ENTRAIDE AU NIVEAU NATIONAL

Au-delà des réseaux d'investigation, les journalistes s'organisent aussi en réseaux locaux pour impulser des sujets éditoriaux, se former et s'entraider, notamment face aux scandales de harcèlement ou d'agressions sexistes et sexuelles à l'intérieur des rédactions, et sur lesquelles la parole se libère depuis #MeToo.

« *Nous avons besoin de nous retrouver pour échanger sur nos conditions de travail et pour réfléchir aux contenus que nous produisons* », explique la documentariste radio Julie Bianchin, membre du collectif Journalista, fondé en 2021 en Suisse romande. Une cinquantaine de journalistes femmes et non binaires, issues d'une dizaine de rédactions, y sont affiliées. « *Le lancement de Journalista fait suite à l'affaire Darius Rochebin* », complète la journaliste au quotidien *La Tribune de Genève* Alice Randegger, membre du réseau. Une affaire révélée par une enquête parue en octobre 2020 dans le quotidien *Le Temps* qui exposait des accusations de harcèlement sexuel contre l'un des présentateurs vedettes de la *Radio Télévision Suisse (RTS)*. La *Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR)*, à laquelle la *RTS* appartient, a dirigé une enquête interne, et n'a constaté aucune infraction pénale de la part de l'ancien présentateur, sans pour autant infirmer les éléments révélés par l'enquête du *Temps*. « *Cela peut être difficile d'impulser des enquêtes sur les violences sexistes et sexuelles quand on constate la difficulté à aborder ces sujets dans nos rédactions* », déplorent les membres de Journalista.

Même constat pour les journalistes du réseau japonais Women in journalism, créé en 2021 : « *Les reportages sur les problèmes sociaux ou politiques auxquels sont confrontés les femmes et les enfants font rarement l'objet d'un traitement en première page, et ne sont pas pris au sérieux* », relève ce collectif fédérant une centaine de membres. Il constate, qu'à ce jour, les femmes représentent seulement 20 % du personnel des principaux médias et diffuseurs nippons, et presque aucune d'entre elles n'occupe un poste de direction. Parce que cela a « *un impact profond sur la manière dont les sujets sont traités et, plus important encore, sur les voix qui sont entendues* », l'association organise des formations pour les femmes travaillant dans les médias.

En Ukraine, c'est à la suite d'une saillie sexiste de l'ancien président de la République Petro Porochenko à une journaliste que s'est créé le réseau Women in Media. En février 2018, le chef de l'État avait répondu « *ma chérie* » à une journaliste lors d'une conférence de presse. « *En prononçant cette phrase, le président ne s'adressait pas à une seule journaliste, mais visait toutes les femmes qui travaillent dans les médias* », se souvient Liza Kuzmenko, qui travaillait à l'époque pour la radio indépendante *Hromadske Radio*. Le 8 mars 2018, elle lance sur les réseaux sociaux la campagne #Ятобінедорженька (« *Je ne suis pas ta chérie* »), « *en soutien à cette consœur et pour attirer l'attention des politiques* ». Quelques mois plus tard, avec Victoria Yermolaeva, également journaliste à *Hromadske Radio*, elle donne naissance à Women in Media. « *Tout a commencé par un petit groupe sur Facebook, qui réunit aujourd'hui 1 500 journalistes, femmes, non binaires et trans, comprenant des rédactrices en chef, des productrices et d'autres professionnelles des médias, partage Liza Kuzmenko. Nous nous donnons mutuellement plus de puissance et nous luttons contre le sexisme dans les rédactions comme dans les contenus. Notre objectif, c'est de concevoir un journalisme sensible au genre et d'avoir un plus grand nombre de femmes dans les médias à des postes de décision.* »

Pour faire face au sexisme, au harcèlement et aux agressions dont les femmes journalistes ont pu être victimes dans les rédactions, de nombreuses professionnelles se sont unies, en 2020, dans le contexte du mouvement #MeToo égyptien نصدق الناجيات (« *Nous croyons les survivantes* »). Sur les réseaux sociaux et à travers le blog en ligne دفتر حكايات (« *Cahiers d'histoires* »), elles ont recueilli et rendu publiques des centaines de témoignages inédits et anonymes de journalistes. Dans ce même élan, d'autres professionnelles ont créé en 2020, l'association intitulée صحفيات مصريات (« *Femmes journalistes égyptiennes* ») pour appeler à des réformes sur la protection des femmes journalistes dans les médias. Elles ont alors subi de violentes campagnes d'intimidation en ligne. Au Pakistan, The Women Journalists Association of Pakistan (WJAP) œuvre depuis 2021 contre la marginalisation des femmes journalistes, et a publié, en 2024, le rapport *Unequal Newsrooms - A gender audit of Pakistani Media Organisations*.



Solidarité pour Rasha Azab, 2022 (journaliste et écrivaine, jugée en raison de son soutien affirmé aux victimes de violences sexuelles)
© Page Facebook Book of Tales - Testimonies of Sexual Violence in Egypt



Liza Kuzmenko présente les lignes directrices sur la couverture médiatique de l'égalité entre les femmes et les hommes, la prévention de la violence, du sexisme et des stéréotypes liés au genre, 2023. © Women in media

UKRAINE : WOMEN IN MEDIA, LE RÉSEAU QUI FORME LES JOURNALISTES POUR COUVRIR LES QUESTIONS DE GENRE EN TEMPS DE GUERRE

En 2022, dans le contexte de l'invasion russe, le réseau ukrainien Women in Media a collaboré avec La Strada, l'une des plus importantes organisations de lutte pour les droits des femmes dans le pays, pour proposer aux journalistes une formation en ligne intitulée « Renforcer la capacité des médias et des journalistes indépendants à couvrir la violence fondée sur le genre en temps de guerre ». Il s'agissait de sensibiliser et d'outiller les reporters sur les violences domestiques, les violences sexuelles, et les risques de traite et d'exploitation des femmes en temps de guerre. « *Les médias ukrainiens se concentrent principalement sur le déroulement des événements, tandis que les histoires des femmes et des filles, des réfugiés et de leurs familles, ainsi que des femmes handicapées ou de celles qui s'occupent de leurs enfants, ne sont pas relatées* », insiste la journaliste Liza Kuzmenko, l'une des initiatrices du projet. Parmi les recommandations partagées :

- > **Protéger l'anonymat et la dignité** des personnes interrogées ;
- > **Utiliser la bonne terminologie** pour ne pas minimiser ou « romantiser » les violences commises ;
- > **Ne pas tolérer les violences** : la personne interrogée n'est pas responsable des actes subis ;
- > **Poser des questions sans traumatiser** de nouveau la personne interrogée en lui demandant trop de détails ;
- > **Accepter de ne pas avoir un témoignage** en raison de la difficulté à parler de la personne interrogée ;
- > **Connaître les contacts d'urgence psychologique, médicaux et judiciaires** pour rediriger les personnes interrogées.

Un soutien financier a été attribué par Women in Media à une cinquantaine de reporters régionaux pour les encourager à couvrir ces histoires.



Bettie Johnson Mbayo

Journaliste d'investigation

INTERVIEW

« Il faut qu'il y ait plus d'enquêtes sur les droits des femmes »

La journaliste d'investigation Bettie Johnson Mbayo a remporté le prix de journalisme de l'Union de la presse du Libéria pour son travail sur les droits des femmes.

Quel impact a eu #MeToo au Libéria selon vous ?

Le mouvement #MeToo a eu un impact significatif sur les journalistes, en particulier au Libéria, où le paysage médiatique est dominé par les hommes. De nombreux rapports ont fait état de violences sexistes au sein de rédactions impliquant des patrons de presse. Mais malgré les écarts de rémunération et les rapports de domination, le mouvement #MeToo au Libéria, en particulier dans l'espace médiatique, n'a pas été étouffé.

Quand et pourquoi avez-vous commencé à enquêter sur les droits des femmes au Libéria ?

En 2017, lorsque j'ai travaillé sur l'histoire d'un député qui aurait violé et mis enceinte une mineure de 13 ans, j'ai senti qu'il était nécessaire de mener des enquêtes plus approfondies, pas seulement des reportages. J'ai publié plusieurs enquêtes pour le média [FrontPage](#). Ces travaux m'ont fait connaître. J'enquête sur ces histoires parce que j'ai le sentiment que notre pays est politiquement figé sur ces questions et oublie qu'il y a toutes ces vagues de violence contre les femmes et les filles. Il est nécessaire de demander des comptes aux auteurs et aux complices de ces violences. Dans ma sphère privée et professionnelle, j'ai moi-même aussi été exposée à ces violences sexistes et sexuelles.

Avez-vous été empêchée de mener votre enquête sur les droits des femmes ?

Lorsque j'ai révélé l'histoire du député, j'ai dû déménager parce que ma famille était prise pour cible. C'était juste après avoir révélé comment un hôpital de référence avait enfermé des femmes qui avaient accouché parce qu'elles n'étaient pas en mesure de payer leur facture. Le médecin en chef, qui était alors le professeur de mon mari, l'a menacé de ne pas lui donner son diplôme de médecine. Il est arrivé que des auteurs de violences s'attaquent à moi ouvertement pour mes enquêtes. Mais je n'ai jamais renoncé à publier quoi que ce soit. Si je le fais, il y aura encore davantage de problèmes de violence à l'égard des femmes. J'ai le sentiment que les femmes comptent sur moi et sur mes collègues pour continuer à défendre le travail des femmes journalistes.

Avez-vous travaillé avec un réseau de journalistes ou bénéficié de son soutien ?

Depuis 2020, avec une consœur, nous avons ouvert The Stage Media, un réseau de vérification des faits et d'investigation. Nous pensons qu'un soutien constant est nécessaire pour garantir qu'il y ait plus d'enquêtes sur les droits des femmes.

2 | LA PERPÉTUATION DES EXACTIONS CONTRE LES JOURNALISTES

ENQUÊTE STATISTIQUE DE RSF

DES VIOLENCES MULTIFORMES SUBIES PAR LES JOURNALISTES SPÉCIALISÉS

Plus d'un quart des répondants (27 %) estiment que, dans leur pays, il est dangereux pour les journalistes de travailler sur les droits des femmes, les questions de genre et/ou les violences sexistes et sexuelles. Ces violences prennent différentes formes.

Près de **60%** de l'ensemble des personnes sondées par RSF (67 sur 113) connaissent au moins un cas de journaliste, spécialisé ou non, qui a été **victime de violences générées spécifiques en raison de son travail**. Par exemple, une menace de viol, une insulte à caractère sexuel, un *deepfake* à caractère pornographique etc.

Plus de **60%** des sondés connaissent au moins un cas de journaliste travaillant sur les droits des femmes, les questions de genre et/ou les violences sexistes et sexuelles qui a été **victime de cyberharcèlement** en lien avec son travail. Il s'agit d'une réalité constatée dans au moins 69 pays sur les 112 représentés dans cette étude.

Près d'un quart des sondés (27 sur 113 soit **24 %**) connaissent au moins un cas de journaliste travaillant sur les droits des femmes, les questions de genre et/ou les violences sexistes et sexuelles qui a été **menacé de mort en raison de son travail**.

Un répondant sur cinq (soit 21 répondants sur 113) connaît au moins un cas de journaliste travaillant sur les droits des femmes, les questions de genre et/ou les violences sexistes et sexuelles qui a été victime d'une **agression physique en raison de son travail**.

13% des répondants connaissent au moins un cas d'enquête judiciaire ouverte concernant un ou une journaliste qui travaille sur les droits des femmes, les questions de genre et/ou les violences sexistes et sexuelles, qui a été victime d'une attaque en lien avec son travail.

Ils sont **plus de 20%** (24 sur 113) à connaître au moins un cas de journaliste travaillant sur les droits des femmes, les questions de genre et/ou les violences sexistes et sexuelles visé par une **procédure judiciaire pour diffamation ou dénonciation calomnieuse en lien avec son travail**.

Ils sont **7%** à connaître au moins un cas de journaliste travaillant sur les droits des femmes, les questions de genre et/ou les violences sexistes et sexuelles qui a été **emprisonné**.

12% des répondants ont connaissance d'au moins un cas de journaliste travaillant sur les droits des femmes, les questions de genre et/ou les violences sexistes et sexuelles qui a dû quitter la profession par crainte de représailles en lien avec son travail.

19% des répondants ont connaissance d'au moins un cas de journaliste travaillant sur les droits des femmes, les questions de genre et/ou les violences sexistes et sexuelles qui est **obligé de travailler clandestinement ou d'utiliser un pseudonyme**.

L'impunité persiste : 93% des répondants de l'étude de RSF n'ont aucune connaissance de condamnation d'un auteur d'une attaque commise contre un ou une journaliste qui travaille sur les droits des femmes, les questions de genre et/ou les violences sexistes et sexuelles.

1/ DES JOURNALISTES SUREXPOSÉS AU CYBERHARCÈLEMENT

Même si les enquêtes sur les droits des femmes ont davantage pris la une, même si des réseaux se sont constitués pour les développer, enquêter sur les droits des femmes reste risqué.

DES VIOLENCES VIRTUELLES AUX CONSÉQUENCES RÉELLES

Une enquête menée par le Centre international pour les journalistes (ICFJ) et citée par le rapport de Coalition against online violence révèle que, dans le monde entier, près de trois femmes journalistes sur quatre ont subi des violences en ligne. En outre, 20 % des femmes interrogées ont fait état d'attaques hors ligne qui ont suivi des violences en ligne. Les femmes ont 27 fois plus de risque d'être visées par du cyberharcèlement que les hommes, complète l'ONG Lobby européen des femmes.

Depuis que la rédactrice en chef du journal chilien *El Ciudadano*, **Josefa Barraza Díaz**, a révélé en février 2023 l'existence de « La Manada », un groupe d'officiers faisant l'objet d'une enquête pour agressions sexuelles lors de soirées festives, elle est « *constamment harcelée sur les réseaux sociaux* ». Même sanction pour la journaliste turque **Hale Gönültaş** qui reçoit des menaces de mort parce qu'elle couvre le sort de la minorité yézidie, persécutée par Daech (l'État islamique), avec des hommes tués et de nombreuses femmes capturées et réduites à la condition d'esclaves sexuelles par les islamistes. En mai 2022, elle a publié une longue enquête sur la place des femmes dans les groupes proches de l'État islamique. Les représailles contre elle se sont intensifiées sur Internet et sur son téléphone, alors qu'elle était récompensée par le prix Erbil Tusalp décerné par la Fondation des recherches sociales, culturelles et artistiques (TAKSAV).

Si la journaliste nigériane **Kiki Mordi** peut se targuer d'avoir fait évoluer la loi nigériane, elle le paye aujourd'hui de sa sécurité. L'enquête *Sex for grades* sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur au Nigeria et au Ghana, parue en 2019 dans l'émission « Africa Eye » de la BBC, a impulsé un changement législatif au Nigeria pour punir ce harcèlement. « *J'ai passé plusieurs mois à collecter des preuves pour révéler au grand jour ce système de corruption* », se souvient Kiki Mordi, qui était le personnage fil rouge du documentaire, apparaissant face caméra comme reporter. *Sex for grades* est nominé en 2020 aux Emmy awards aux États-Unis. Entre-temps, la vie de Kiki Mordi est devenue un enfer. « *Mes données personnelles ont été divulguées en ligne, mon numéro de téléphone, mon adresse mail, mon lieu de résidence et des informations sur mes proches* », énumère-t-elle. Des théories conspirationnistes ont également été répandues sur Internet pour décrédibiliser son travail. Pour se mettre en sécurité, Kiki Mordi a déménagé à trois reprises sans communiquer ses nouvelles adresses à son propre entourage. « *Même mon courrier était envoyé à une autre adresse par précaution* », relate la journaliste, suivie par près de 130 000 internautes sur X (ex-Twitter). Pour Rosa Maria Rodriguez Quintanilla, directrice générale du Réseau international de journalistes avec une vision de genre (RIPVG), c'est évident : « *Les formes de*





Bilan Media © UNDP/2023/Fadhaye

violence les plus fréquentes envers les journalistes féministes sont les menaces et les attaques numériques, qui peuvent souvent passer de la vie virtuelle à la vie réelle, affectant leur sécurité, leur liberté d'expression, leur santé mentale et même celle de leur famille. » Kiki Mordi déplore aujourd'hui un constat implacable : « Aucune femme qui prend une parole publique au Nigeria n'est à l'abri. »

Il en va malheureusement de même ailleurs dans le monde. En France, les journalistes travaillant sur les inégalités de genre et identifiées comme féministes sont aussi régulièrement dans le viseur des cyberharceleurs ; la journaliste de *Blast*, **Salomé Saqué**, qui définit le cyberharcèlement comme « le dénigrement, la décrédibilisation, organisée en masse », est régulièrement visée. « *Le cyberharcèlement a beaucoup d'impact sur mon activité de journaliste, témoigne-t-elle. Je prends en compte ce risque dans ma pratique. Il y a certains sujets que je refuse de traiter à certains moments car je n'en ai pas la force.* » Salomé Saqué a aussi été ciblée par une forme spécifique d'intimidation et d'attaques en ligne, les *deepfakes* pornographiques, soit des photos d'elle manipulées et la faisant apparaître nue. « *Concrètement, le cyberharcèlement provoque de l'anxiété. On peut dire qu'on passe outre, qu'on ne fait pas attention, mais on l'a quand même vu et lu. Ces deepfakes participent à ce climat où on a l'impression qu'il faut se méfier de tout ce qu'on dit, fait, poste* », poursuit-elle.

Le phénomène des *deepfakes* pornographiques n'est pas vraiment nouveau, mais les développements récents de l'intelligence artificielle générative facilitent considérablement leur production, grâce à la mise à disposition d'outils puissants et simples à prendre en main, ce qui amplifie ce genre de violences. Alors Salomé Saqué prend des dispositions pour s'en protéger : « *Mes comptes sur les réseaux sociaux, régulièrement victimes de tentatives de piratages, sont particulièrement sécurisés. Je mets régulièrement mes comptes en privé pour limiter les vagues de cyberharcèlement quand elles se déclenchent. Et quand il y a des raids, que ça prend une ampleur trop importante, je demande à certains proches de regarder à ma place les réseaux.* »

| L'IMPUNITÉ DU CYBERHARCÈLEMENT

Lorsque la journaliste turque **Hale Gönültaş** a déposé plainte en mai 2022, le bureau du procureur général d'Ankara a décidé qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves pour ouvrir une affaire pénale. Le 18 décembre 2023, le tribunal a rejeté son appel, entraînant le classement de l'affaire.

« La plupart des cas de violence en ligne contre les femmes journalistes ne sont pas signalés et lorsqu'ils le sont, ils ne font pas l'objet d'une enquête aussi rapide et efficace qu'elles le méritent, afin de punir les responsables de ce crime », regrette Rosa Maria Rodriguez Quintanilla. Cette experte en appelle aussi à la responsabilité des plateformes. *« De nombreuses agressions sont rendues possibles par l'anonymat dont jouissent les utilisateurs »,* rappelle-t-elle, avant de résumer ainsi : *« L'anonymat est bienvenu, surtout dans les zones de silence où les conditions ne permettent pas de s'exprimer librement, mais cet anonymat doit cesser lorsque l'utilisateur de ces réseaux sociaux viole les droits des journalistes. »* En 2021, dans le précédent rapport de RSF *Le journalisme face au sexisme*, Michelle Ferrier, professeure à l'école de journalisme de l'université de Floride et fondatrice de TrollBusters, une plateforme américaine de lutte et de soutien pour les femmes journalistes confrontées au cyberharcèlement, prévenait déjà : *« Nous sommes confrontés à des défis technologiques de plus en plus importants, et il faut travailler avec les plateformes concernées pour lutter contre ce phénomène. »* Trois ans après, la situation est toujours aussi préoccupante, selon cette experte : *« Les pigistes ne bénéficient d'aucune protection par les rédactions. Pour de nombreux journalistes salariés, il n'y a que l'illusion d'une protection de la rédaction. »* TrollBusters propose des ateliers en ligne, afin de s'outiller face au danger de cyberharcèlement, pour mieux contrôler son empreinte numérique, sécuriser ses données en ligne, etc. *« Nous devons donc nous armer – nous tous – pour nous protéger contre les atteintes à la vie privée, les violations de données et les menaces physiques qui pèsent sur notre personne, notre domicile, notre travail et nos moyens de subsistance. »*

ENQUÊTE STATISTIQUE DE RSF

44 %

des sondés connaissent au moins un cas de journaliste travaillant sur les droits des femmes, les questions de genre et/ou les violences sexistes et sexuelles qui s'autocensure par crainte de représailles.

La couverture des droits reproductifs : les enquêtes interdites

En Argentine, au Brésil, au Guatemala notamment, les journalistes qui couvrent la question des droits reproductifs sont la cible de violentes campagnes de cyberharcèlement et d'intimidation, provenant parfois directement des autorités politiques.

Lorsqu'elles ont révélé dans les médias *As Catarinas* et *The Intercept Brasil*, en 2022, qu'une enfant de 11 ans, victime de viol, était contrainte par une procureure de l'État de Santa Catarina à poursuivre une grossesse, les journalistes brésiliennes **Paula Guimarães, Bruna de Lara et Tatiana Dias** ont été massivement attaquées sur les réseaux sociaux. Elles ont également fait l'objet d'une commission d'enquête parlementaire dans l'État de Santa Catarina, faisant pression sur les reporters pour qu'elles divulguent leurs sources.

S'emparer de ce type de sujet devient trop souvent une épreuve de force pour les journalistes. En 2019 déjà, le journal d'investigation en ligne brésilien *AzMina* était visé par une série de menaces, d'insultes à caractère sexuel et d'incitation au lynchage sur les réseaux sociaux. En cause ? La publication d'un article sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé sur l'avortement. Ces représailles, menées notamment par des groupes anti-avortement et des personnalités de la droite conservatrice, ont été relayées par des députés fédéraux affiliés au Parti social-libéral de l'ancien président d'extrême droite Jair Bolsonaro, et par Damares Alves, une pasteure évangélique, alors ministre des Droits de l'homme, de la femme et de la famille. Sur son compte X, elle accusait *AzMina* de faire « *l'apologie du crime* » et annonçait avoir déposé une plainte auprès du ministère public.

Même problème en Argentine, où **Mariana Iglesias** a couvert pour le média *Clarín* le droit à l'avortement obtenu en 2020. « *J'ai reçu de nombreuses menaces de personnes et de groupes opposés à ce droit ; des messages sur les réseaux sociaux, des courriels envoyés au rédacteur en chef du journal lui demandant de me licencier en passant par des appels pour me dire d'arrêter d'écrire et de "surveiller mes arrières" sinon "il y aurait des conséquences", se souvient la journaliste qui a porté plainte. Je n'ai jamais cessé d'écrire, mais j'ai quitté X [Twitter]. Je préfère me protéger.* »

Au Guatemala, **Jovanna Mariám Garcon**, alors journaliste au magazine féministe en ligne *Ruda*, dénonce aussi le harcèlement subi après avoir couvert la Journée internationale pour la dépénalisation de l'avortement en 2020. « *Je recevais des messages anonymes sur mes réseaux sociaux, y compris des menaces de viol* », relate-t-elle. Via un faux compte, une personne inconnue lui a envoyé des insultes, menaçant de la battre et de la violer. Quelques semaines plus tard, alors que la reporter couvrait une manifestation, elle a été agressée par un inconnu armé d'une barre de fer, qui l'a insultée de « *féministe infiltrée* ». La journaliste, pour se protéger, a décidé d'être moins sur le terrain et de passer sur un poste de community manager.



Capture d'écran du site d'information Ruda

| LE RISQUE D'AUTOCENSURE

La journaliste **Kiki Mordi** a fini par mettre en pause la plupart de ses activités médiatiques pour se tourner vers l'industrie du cinéma. « *Mais je resterai toujours journaliste dans l'âme* », assure la reporter en exil à Londres où elle s'est réfugiée pour fuir les menaces. « *J'ai subi une dépression nerveuse en arrivant, ainsi qu'un trouble de stress post-traumatique* », témoigne-t-elle. Pour récupérer des forces après de violences attaques en ligne et une agression physique lors d'un reportage sur le droit à l'avortement au Guatemala (voir encadré), la journaliste **Jovanna Mariám Garcon**, elle, a dû changer de poste. Désormais community manager pour le média en ligne *No-Ficción*, elle confie espérer « *retourner sur le terrain car c'est ce qu'[elle] aime le plus dans le journalisme* ». L'Association of Media Women in Kenya (AMIK), qui a étudié dès 2016 l'impact du cyberharcèlement et des pressions exercées contre les journalistes affirme d'ailleurs que « *les pressions en ligne vise la plupart du temps à provoquer de l'autocensure et à décourager les femmes journalistes à couvrir les sujets pour lesquels elles risquent d'être la cible d'abus* ». C'est le constat fait aussi par **Cecilia Maundu**, journaliste à l'initiative du podcast *Digital Dada* : craignant des violences en ligne « *la majorité des journalistes commencent à s'autocensurer ; c'est un énorme problème non seulement pour les victimes, mais pour la société toute entière : lorsque les journalistes s'autocensurent, le droit fondamental à la liberté d'information est compromis* ». Elle enregistre des émissions en studio et en organise dans différents lieux permettant d'informer et d'échanger autour du cyberharcèlement des femmes journalistes. Plus récemment, l'équipe du podcast a invité **Zubeidah Kananu**, journaliste à la chaîne *KTN News* et première femme élue à la tête du *Kenya Editors Guild*, afin d'échanger sur le cyberharcèlement dont elle a été victime.

B/ LE RISQUE DES PROCÉDURES JUDICIAIRES CONTRE LES JOURNALISTES

Dans de trop nombreux pays, les autorités n'hésitent pas à poursuivre ou incarcérer les journalistes qui traitent des violences sexistes et sexuelles.

| LA DÉTENTION ABUSIVE DE LA JOURNALISTE CHINOISE SOPHIA HUANG XUEQIN



Sophia Huang Xueqin

Parmi les détentions abusives, celle de l'instigatrice de #WoYeShi, le #MeToo chinois, **Sophia Huang Xueqin**, est emblématique. La reporter est à ce jour enfermée, notamment pour son combat en faveur des droits des femmes. Cette journaliste indépendante enquêtait depuis octobre 2017 sur les conditions de travail des femmes chinoises dans les médias et dans les universités, afin de révéler des violences systémiques à leur égard. Cette trentenaire a été arrêtée pour « *incitation à la subversion de l'État* » le 19 septembre 2021. Ses conditions de détention sont alarmantes et sa santé se dégrade. Ses proches ont fait état de privation de sommeil, de malnutrition et d'une importante perte de poids. « *En maltraitant de la sorte, et vraisemblablement en torturant une journaliste chevronnée et respectée pour son implication au sein du mouvement #MeToo, les autorités chinoises affichent clairement leur volonté de faire de Sophia Huang Xueqin un exemple pour intimider les rares voix dissidentes restant dans le pays* », analyse Cédric Alviani, directeur du bureau Asie-Pacifique de RSF basé à Taipei. Plus de 20 % des journalistes emprisonnés dans le monde le sont par le régime chinois. Sophia Huang Xueqin est l'une des 17 femmes parmi les 121 professionnels de l'information actuellement détenus en Chine (Hong-Kong inclus), ce qui en fait la plus grande prison de journalistes au monde.

LES PROCÉDURES EN « DIFFAMATION », OUTIL D'INTIMIDATION

La multiplication des procédures judiciaires pour « diffamation » utilisées de manière abusive pour entraver les enquêtes sur les violences sexistes et sexuelles est particulièrement alarmante au Brésil. La journaliste **Schirlei Alves**, qui couvre régulièrement les questions de genre, en fait les frais. Elle a été condamnée, en novembre 2023, à un an de prison et à 400 000 réaux (environ 80 000 euros) de dommages et intérêts pour « diffamation ». En cause ? La parution en 2020 d'un reportage sur le procès d'un homme d'affaires – qui sera acquitté – à la suite d'une plainte pour viol déposée par une influenceuse. L'article de Schirlei Alves, publié sur *The Intercept Brasil*, mettait en évidence les humiliations subies par la plaignante lors de la procédure, qui la mettait davantage en cause que son agresseur présumé. La journaliste a alors employé le terme de « *estupro culposo* », qui signifie « viol coupable ». Une expression devenue virale sur les réseaux sociaux à la parution de l'article. Au point que cela a entraîné l'adoption de la loi 14.245, qui prévoit des sanctions pour les actes portant atteinte à la dignité des victimes de violences sexuelles et des témoins lors des procès. Les avocats de la journaliste ont fait appel de la décision. En attendant, la journaliste continue de subir des campagnes massives de harcèlement sur les réseaux sociaux. Même son de cloche aux Comores où quatre journalistes ayant tenté d'alerter sur des faits supposés de violences sexuelles en 2023 contre des femmes journalistes ont été visés par une plainte pour « *diffamation et injure* » émanant d'un cadre de l'*Office de radio et de télévision des Comores (ORTC)*. Les journalistes ont écopé de 9 mois de prison avec sursis et 300 euros d'amende. Aucune enquête indépendante sur les accusations de violences sexuelles en milieu professionnel n'a été en revanche ouverte contre un employé de l'audiovisuel public.

LA MARCHÉ DE LA JUSTICE VERS DAVANTAGE DE PRISE EN COMPTE DU TRAVAIL DES JOURNALISTES

C'était une information d'intérêt public. Une plainte en diffamation intentée par un chorégraphe contre deux journalistes du média canadien *La Presse* a ainsi été rejetée. La justice a spécifié que l'article publié en 2017 par les journalistes **Katia Gagnon** et **Stéphanie Vallet** respectait les règles éthiques du droit à l'information. Pour *La Presse*, ce verdict fait date : c'est, selon l'un de ses journalistes William Thériault « *une importante décision qui valide la démarche des enquêtes journalistiques de type #MeToo. C'est la première fois au Canada qu'un juge se prononce à l'issue d'un procès portant sur une enquête journalistique reliée à ce mouvement* ».

En France, un des cas emblématiques en la matière est reliée à l'affaire Denis Baupin, alors député écologiste et vice-président de l'Assemblée nationale, accusé de harcèlement sexuel et d'agression par une enquête publiée sur les médias *France Inter* et *Mediapart*. L'affaire, contestée par l'élu, a été classée sans suite pour prescription, alors que les accusations avaient pu être « *corroborées* » et que certains faits étaient « *susceptibles d'être qualifiés pénalement* », selon la justice. Le député, qui s'est retiré de la vie publique, a porté plainte contre les journalistes pour dénonciation calomnieuse. En avril 2019, lors de ce procès intenté pour diffamation, d'autres femmes politiques ont pris la parole, révélant de nouvelles accusations de harcèlement, faisant de ce procès une tribune pour témoigner contre Denis Baupin. La relaxe a été requise pour les médias. Les juges ont condamné l'ancien responsable politique pour procédure abusive, et au versement de dommages et intérêts – environ 7 500 euros – à tous les prévenus, notamment les journalistes.

C/ LES FÉMINICIDES DE JOURNALISTES

Sur les 486 journalistes tués dans l'exercice de leurs fonctions dans le monde depuis 2017, 40 victimes sont des femmes. Au moins dix d'entre elles ont été tuées après avoir consacré une partie de leur travail aux droits des femmes et aux violences de genre, selon les informations disponibles à ce jour.

C'est le cas de **Nagihan Akarsel**, co-rédactrice en chef du magazine *Jineologi*, tuée par balles, sur le pas de sa porte, au Kurdistan irakien, le 4 octobre 2022. Le crime n'a pas été revendiqué. Féministe notoire, la journaliste a contribué à la fondation du Centre d'archives sur les femmes kurdes (Kurdish Women's Library, Archive, and Research Center), inauguré en 2023 dans sa ville, Souleymanieh dans le nord du pays.

Au Mexique, pays le plus dangereux pour les journalistes, sur les 56 journalistes tués depuis 2017 dans l'exercice de leurs fonctions, cinq étaient des femmes. Parmi elles, **Miroslava Breach**, correspondante de *La Jornada* et de *Norte de Juarez* dans l'État du Chihuahua, au nord du pays, a été assassinée par arme à feu dans sa voiture le 23 mars 2017, à l'âge de 54 ans. Elle couvrait des sujets liés au crime organisé et les nombreux féminicides commis dans la région de Ciudad Juarez.



Une marche à la suite de l'assassinat de la journaliste Miroslava Breach. Mexico, 21 mars 2017. © ALFREDO ESTRELLA / AFP

En Inde, **Gauri Lankesh**, rédactrice en chef de l'hebdomadaire laïque et féministe *Gauri Lankesh Patrike*, dénonçait aussi régulièrement les entraves faites aux femmes liées au système des castes. Elle a été tuée le 5 septembre 2017 à Bangalore, dans le sud de l'Inde.

D'autres journalistes femmes, dont les combats pour les droits des femmes et contre les violences de genre continuent d'être salués aujourd'hui, ont été tuées durant cette période, dans des circonstances qui ne sont toujours pas éclaircies à ce jour. C'est notamment le cas de la journaliste spécialiste du conflit nord-irlandais **Lyra McKee**, une figure reconnue pour ses engagements pour les droits des personnes LGBTQI+. Elle a été tuée le 18 avril 2019 à Londonderry, en Irlande du Nord lors d'affrontements. La reporter suédoise indépendante **Kim Wall**, agressée sexuellement et tuée en août 2017 était elle aussi engagée sur les questions de genre. En réaction à ce meurtre commis par l'homme d'affaire qu'elle avait interviewé, et dans le contexte de #MeToo, le Dart Center for Journalism and Trauma a mis en ligne une série de recommandations pour renforcer la sécurité des femmes reporters.



Un portrait de Gauri Lankesh est brandi lors d'une veillée organisée en son honneur, le 6 septembre 2017 à Mumbai © DR / Punit Pranajpe / AFP



Kim Wall © DR

Au moins deux homicides de journalistes couvrant les violences de genre

Aleksandr Lachkarava est mort six jours après avoir été grièvement blessé, en juillet 2021, alors qu'il couvrait des manifestations d'extrême-droite homophobes, pour la chaîne d'opposition *Pirveli TV*. Il avait été attaqué, comme 52 autres journalistes, lors de ces contre-manifestations à la marche des fiertés à Tbilissi, la capitale de la Géorgie.

Luis Gabriel Pereira a été froidement assassiné, en mai 2023, par deux tueurs à gages à moto, à Ciénaga de Oro, dans le nord-ouest de la Colombie. Quelques jours avant, il avait notamment publié des informations sur une affaire de féminicide et sur le meurtre d'une leader indigène, sur sa page Facebook *Notiorensense*.

3 | LES ENQUÊTES SUR LES VIOLENCES DE GENRE SOUS LE ROULEAU COMPRESSEUR DES RÉGIMES AUTORITAIRES

A/ LA MARCHÉ ARRIÈRE EN RUSSIE

Depuis l'invasion russe de l'Ukraine en février 2022, la quasi-totalité des médias indépendants ont été fermés et les journalistes ont été contraints à l'exil. Souvent déclarés « *agents de l'étranger* » ou « *organisations indésirables* » par les autorités, leurs sites sont bloqués et leurs équipes sont exposées au risque d'emprisonnement. Tous les autres sont soumis à la censure du Kremlin. Dans ce contexte, les autorités promeuvent encore davantage le retour aux valeurs conservatrices. Les journalistes sur place qui s'efforcent de traiter des violences de genre en font indéniablement les frais.

| UN #METOO RUSSE PRINCIPALEMENT À MOSCOU

Pourtant, en 2017, #MeToo a résonné en Russie, selon Anna (son prénom a été modifié), une journaliste indépendante moscovite qui requiert l'anonymat pour des raisons de sécurité. « *Le mouvement #MeToo a incité de nombreuses rédactions à reconsidérer, au moins partiellement, leur approche dans le traitement des violences sexistes.* » Elle estime qu'encore aujourd'hui, « *même s'ils restent rares, le nombre d'articles sur les violences sexuelles a augmenté. Et il existe davantage d'enquêtes sur le viol conjugal et la prostitution en tant qu'outil d'exploitation* ». Confiante, elle considère que depuis cette période, la société évolue : « *Il y a eu un recul du patriarcat et des valeurs "traditionnelles", notamment religieuses – orthodoxe ou islamique selon la région.* »

Mais ces évolutions dans la sphère médiatique ne se reflètent pas dans les politiques publiques, au contraire. L'année 2017 marque aussi un profond recul législatif : les députés russes dépénalisent la plupart des violences domestiques et des actes de violence n'ayant pas entraîné d'hospitalisation. Le chef de l'État Vladimir Poutine soutient cette réforme afin, dit-il, d'éviter la « *destruction de la famille* ».

| DE L'INTIMIDATION À L'AUTO-CENSURE

En plus de ce recul législatif en matière de violences conjugales, la Cour suprême bannit en novembre 2023, pour « *extrémisme* », le « *mouvement international LGBT* » – qui n'existe pas en tant qu'organisation –, ce qui permet d'infliger des peines de prison à tout défenseur ou sympathisant non défini juridiquement. Dans ce contexte, les journalistes qui, comme Anna, traitent des questions de genre, deviennent de manière plus intense la cible des autorités et de groupes masculinistes. « *Il est devenu encore plus dangereux d'écrire sur la violence sexiste envers des personnes LGBTQ+ notamment. Le risque de poursuites pénales devient de plus en plus exponentiel.* » Anna en a fait les frais : des inconnus ont pris prétexte d'articles traitant de la situation démographique de la Russie pour porter plainte contre elle pour « *propagande LGBT* ». Alors, pour se prémunir contre des représailles judiciaires, « *de nombreux médias ont retiré leurs contenus sur ce sujet, bien qu'ils aient eu l'habitude d'en parler très ouvertement* », regrette la journaliste indépendante.

Pour se protéger de nouvelles attaques, les journalistes comme Anna utilisent un réseau virtuel privé (VPN) payant, des messageries sécurisées, et essaient aussi de filtrer le plus possible le contenu personnel accessible en ligne. « *J'évite également les conversations confidentielles sur les téléphones portables. Il est connu depuis longtemps que tous les opérateurs de téléphonie mobile russes fournissent sur demande des informations sur leurs abonnés* », explique Anna. Quand elle rentre à son domicile, elle se montre aussi de plus en plus vigilante « *à cause de [son] travail et du niveau d'agression dans les rues de la ville, qui est en hausse depuis deux ans* », selon elle.

I L'EXIL COMME SEUL RECOURS

D'autres journalistes russes sont contraints à l'exil. **Izabella Evloeva** fait partie des plus de 1 500 journalistes qui ont dû fuir la Russie. Journaliste pour une chaîne de télévision en Ingouchie, elle fonde en 2018 son propre média, *Fortanga.org*, du nom de la rivière frontière avec la Tchétchénie voisine, dans un contexte de très fortes tensions entre ces deux républiques du Caucase russe à majorité musulmane. *Fortanga* traite des droits humains, avec une attention particulière aux droits des femmes. « *Nous nous heurtons à la résistance de lecteurs conservateurs, dont certains pensent qu'il ne faut pas parler de la violence ouvertement et qu'il est normal de battre une femme "à des fins éducatives"* », dénonce la journaliste. Pour elle, *#MeToo n'a pas eu d'impact en république d'Ingouchie. C'est même passé inaperçu.* »

Alors qu'ils couvraient une manifestation pour les droits humains en février 2019, plusieurs journalistes ont été arrêtés. « *Un collaborateur de Fortanga, Rachid Maïsigov, a été piégé par des agents du FSB [service de sécurité russe], qui avaient caché de la drogue sur lui. Il a été torturé pour le forcer à "avouer" et à témoigner contre moi. Il a été condamné à trois ans de prison* », rapporte Izabella Evloeva, qui était à Prague à l'époque. « *Il est devenu clair, à ce moment-là, que je risquais aussi d'être envoyée en prison, pour longtemps.* » Elle est poursuivie notamment pour « *diffusion publique de fausses informations sur le déploiement de l'armée russe* ». Elle risque jusqu'à 15 ans de prison. Les intimidations passent aussi par les menaces contre sa famille : le domicile de ses parents est régulièrement perquisitionné par les autorités et sa fille aînée subit des interrogatoires à répétition.

Pour éviter la prison, Izabella Evloeva a trouvé refuge dans un pays européen qui lui a octroyé l'asile politique, une démarche compliquée tant administrativement que personnellement. La plupart des journalistes russes en exil préfèrent éviter de passer par une demande d'asile, dans l'espoir de retourner en Russie un jour.

ENQUÊTE STATISTIQUE DE RSF

16 %

des répondants (18 sur 113) ont connaissance d'au moins un cas de journaliste travaillant sur les droits des femmes, les questions de genre et/ou les violences sexistes et sexuelles qui a été contraint à l'exil par crainte de représailles en lien avec son travail.

B/ « FEMMES, VIE, LIBERTÉ » : LA PERSÉCUTION DES JOURNALISTES EN IRAN

Le 16 septembre 2022, Mahsa Amini, une étudiante d'origine kurde qui avait été arrêtée trois jours auparavant par la police des mœurs pour « port de vêtements inappropriés » meurt à l'hôpital après avoir subi des violences de la part des forces de l'ordre. C'est parce que la manière dont elle était habillée a coûté la vie à une jeune femme, qu'un vaste mouvement populaire de protestation s'est déclenché en septembre 2022. Les journalistes qui ont couvert ce soulèvement nommé « *Jin, Jiyan, Azadi* » (« Femme, vie, liberté ») en paient, encore aujourd'hui, le prix.



Couverture du journal Libération du 26 septembre 2022

I LE COMBAT DES JOURNALISTES IRANIENNES

Près de 100 journalistes, qui ont couvert le soulèvement iranien déclenché en septembre 2022, ont été détenus en l'espace de deux ans, selon les données de RSF. Quatorze sont, à ce jour, toujours en prison pour cette raison. La charge principale semble immuable : « *propagande contre l'État* », avec, souvent, des circonstances aggravantes, telles que « *rassemblement interdit* », « *complot et collusion en vue de commettre un crime contre la sécurité nationale* » ou encore « *collaboration avec le gouvernement hostile des États-Unis* ».

Ghazal Golshiri

Journaliste

INTERVIEW

« “Femmes, vie, liberté” marque un tournant aussi pour le journalisme »

Journaliste franco-iranienne, Ghazal Golshiri était correspondante pour *Le Monde* à Téhéran, avant de revenir à Paris en 2019 pour intégrer le service international du quotidien français.

Que représentent [Niloofar Hamed](#) et [Elaheh Mohammadi](#) et tous les autres journalistes réprimés pour avoir couvert la mort de Mahsa Amini et plus largement les violences sexistes et sexuelles en Iran ?

Ce sont des grands noms pour le journalisme en Iran. Ces deux journalistes sont fortes, engagées et identifiées pour le travail qu'elles accomplissent sur les violations faites aux droits des femmes.

Vous écrivez vous-même sur les violences de genre en Iran. Que représente le soulèvement populaire « Femme, vie, liberté » ?

Le mouvement « Femme, vie, liberté » marque un tournant inédit. Il a contribué à une prise de conscience de manière plus générale des discriminations entre les hommes et les femmes. Et à une remise en question de toutes les règles qui

semblaient jusqu'alors très établies : Pourquoi faut-il porter un foulard ? Pourquoi faut-il couvrir tout le corps sauf les mains et le visage ? Pourquoi être maltraitée quand on n'est pas bien couverte ? De manière plus générale, le voile, ou plus précisément l'obligation de son port, est désormais le symbole de toutes les injustices et les discriminations en Iran, imposées aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Quel impact ce mouvement a-t-il sur le journalisme ?

La vie intime des journalistes est fouillée et est ensuite utilisée pour les menacer. Ces méthodes créent un climat de terreur qui affecte l'exercice de la profession. Les directeurs de rédactions peuvent renoncer à couvrir certains sujets liés aux violences sexistes et sexuelles et à l'affaire Mahsa Amini, pour ne pas être inquiété ou sanctionné. Tout est politique en Iran.

Narges Mohammadi, journaliste emprisonnée, prix Nobel de la paix : l'une des voix le plus importantes pour le combat pour les droits des femmes

Si sa dernière date d'entrée en détention date de novembre 2021, Narges Mohammadi a été arrêtée 13 fois au cours de sa vie, et a été condamnée à des peines d'emprisonnement totalisant plus de 35 ans. À ce jour, elle a passé plus de dix ans en prison. Journaliste, lauréate du prix Nobel de la paix en 2023, elle ne cesse pour autant de s'exprimer depuis l'intérieur de la prison pour dénoncer les violences sexuelles et d'autres violations des droits des femmes détenues. En représailles de ses écrits, la journaliste a été soumise à l'isolement, au harcèlement sexuel et à d'autres traitements abusifs en détention. Elle n'a pas le droit de contacter sa famille par téléphone depuis novembre 2023. Malgré cette oppression, Narges Mohammadi continue de se battre pour sa liberté et celle de tous, derrière les murs de la prison d'Evin. En mars dernier, elle lançait un appel à « *criminaliser l'apartheid de genre* », dénonçant une « *ségrégation systématique et institutionnalisée* » à l'égard des femmes en Iran. Dans un numéro spécial du magazine français *Society*, écrit avec RSF, publié en septembre 2024, elle a choisi de poser des questions sur ce thème à sept autres femmes à travers le monde.

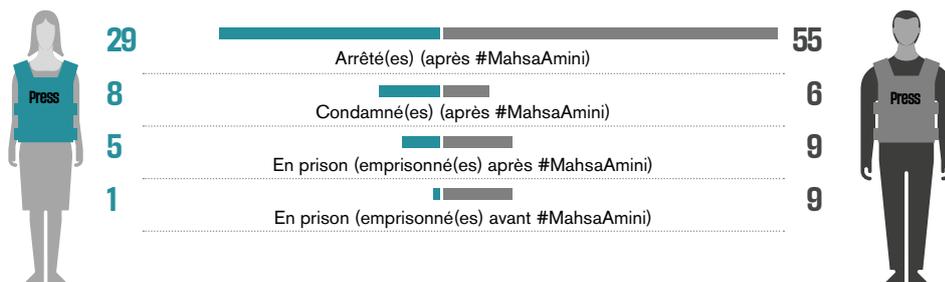


Narges Mohammadi © DR

L'ampleur du soulèvement populaire « Femme, vie, liberté » va aujourd'hui de pair avec une violence redoublée du régime iranien à l'égard des journalistes. Nombre d'entre eux – surtout d'entre elles – ont pris le chemin de l'exil. En 2023, RSF a fourni 23 bourses à des journalistes iraniens en exil. « *Essentiellement des iraniennes* », relève Victoria Lavenue, responsable du bureau assistance de RSF. C'est le cas de **Nazila Maroufian** qui a trouvé refuge en France. En Iran, cette journaliste, qui, comme Mahsa Amini, est originaire de Saqqez, a été arrêtée une première fois, en octobre 2022, après avoir interviewé le père de celle-ci pour le site d'information en ligne *Mostaghel Online*. À l'été 2023, Nazila Maroufian est arrêtée une quatrième fois. Elle témoigne, plus tard, avoir subi des agressions sexuelles de la part des forces de l'ordre, que les autorités iraniennes nient en bloc jusqu'à ce jour. À partir des témoignages reçus par l'assistance de RSF, Victoria Lavenue relève un double parcours de violences sexuelles dont sont victimes les femmes journalistes, à la fois, dans leur pays, par des représentants des autorités et par différents acteurs qu'elles peuvent rencontrer dans leur parcours d'exil. Pour que ces journalistes puissent faire face à ces traumatismes, RSF propose des suivis psychologiques, parfois en partenariat avec Eutelmed, une entreprise qui propose des téléconsultations dans 40 langues.

La répression judiciaire du régime iranien

Arrestations, détentions et condamnations depuis la mort de Mahsa Amini et le soulèvement populaire de septembre 2022.



L'IRAN, QUATRIÈME PRISON DU MONDE POUR LES FEMMES JOURNALISTES

Cinq journalistes, arrêtées depuis septembre 2022, sont toujours emprisonnées, selon les chiffres de RSF.



Vida Rabbani

Média : freelance

Détails : la journaliste freelance Vida Rabbani a été arrêtée à son domicile et condamnée à 7 ans et 3 mois de prison pour « rassemblement et collusion contre la sécurité du pays » et « propagande contre le régime ».

Situation judiciaire : condamnée le 31/12/2022



Saeedeh Shafiei

Média : freelance

Détails : elle a été condamnée à 3 ans, 6 mois et 1 jour d'emprisonnement pour « rassemblement et conspiration », et à 7 mois et 16 jours d'emprisonnement pour « propagande » mais devra purger uniquement la peine la plus longue, soit 3 ans, 6 mois et 1 jour. Elle est également interdite de voyager pendant 2 ans et d'adhérer à tout groupe ou organisation.

Situation judiciaire : condamnée le 30/07/2023

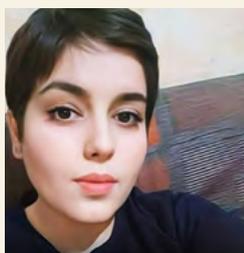


Saba Azarpeik

Média : freelance, ancienne correspondante du quotidien *Etemad Daily*

Détails : elle a été condamnée à 3 ans de prison, dont 2 ans ferme pour « diffusion de mensonges », « diffamation », « atteinte à la réputation » et « partage de menaces ». Elle a également l'interdiction d'utiliser les réseaux sociaux pendant 2 ans, et est tenue de payer une amende et de s'excuser publiquement auprès des plaignants.

Situation judiciaire : condamnée en mai 2024



Parisa Salehi

Média : journaliste économique pour *Donyaye Eghtesad*

Détails : elle a été condamnée pour « propagande contre la république islamique » en février 2024 à 1 an de prison – réduit en appel à 5 mois –, ainsi qu'à et 2 ans d'interdiction de voyage et de communication en ligne.

Situation judiciaire : condamnée en février 2024



Nasrin Hasani

Média : rédactrice en chef de l'hebdomadaire *Seyahat Shargh*

Détails : elle a été condamnée le 5 novembre 2023 à 7 mois de prison pour « diffusion de fausses informations sur les réseaux sociaux » et à une amende d'un million de tomans iranien (environ 20 euros) pour être apparue en public sans le hijab. Le 23 janvier, la cour d'appel du Khorassan, région au nord-est du pays, a confirmé une peine antérieure de 1 an de prison pour « propagande contre la république islamique ».

Situation judiciaire : condamnée le 5 novembre 2023 et le 23 janvier 2024

© National Council of Resistance of Iran (NCRI) Women's Committee

© National Council of Resistance of Iran (NCRI) Women's Committee

C/ L'EFFACEMENT DES FEMMES DU JOURNALISME EN AFGHANISTAN

Enquêter sur les questions de genre est chose quasi impossible depuis la prise de pouvoir par les talibans, en août 2021. Le sujet est effacé comme le sont les femmes journalistes du paysage médiatique. Plus de quatre femmes journalistes sur cinq (84 %) ont perdu leur emploi et plus des deux tiers des 12 000 journalistes que comptait jusqu'alors le pays ont déserté la profession.

I VERS LA FIN DU JOURNALISME INDÉPENDANT

Jusqu'à son départ d'Afghanistan en 2017 avec sa famille, pour fuir l'insécurité, la journaliste **Zahra Nader** était reporter pour le *New York Times* à Kaboul. Elle se concentrait sur les questions de genre, à travers des enquêtes pionnières sur les discriminations faites aux femmes divorcées ou le scandale des tests de virginité. Selon cette reporter, en 2024, « la voix des femmes est bannie des médias, ne serait-ce que celles qui voudraient appeler une radio pour poser une question à l'animateur ». Ce genre de directives émane des nouvelles institutions du régime taliban, dont le ministre de la Culture et de l'Information, mais également les renseignements (Istikhbarat), le ministère pour la Promotion de la vertu et de la Répression du vice, ou encore le Centre gouvernemental des médias et de l'information (GMIC). Les rares femmes à être restées en poste, surtout à Kaboul, « travaillent parfois gratuitement et sont confrontées à du harcèlement sexuel », ajoute Zahra Nader. Celles qui exercent en province ont parfois l'interdiction de se déplacer, sans être accompagnées d'un homme, un « chaperon ». « On ne peut pas vivre sous les talibans et travailler de façon indépendante, sans risquer la torture et la mort. »

Radio Begum fait partie des rares médias à exercer encore. Cette radio éducative lancée le 8 mars 2021 lors de la Journée mondiale des droits des femmes, s'adresse aux petites filles privées d'accès à l'école. Média fondé et animé par des femmes journalistes, il fait face, non sans difficultés, au climat liberticide : « Nous ne sommes jamais vues avec des hommes, nous ne parlons pas de politique. Nous suivons toutes les restrictions. Nous n'avons pas le choix », témoigne la rédactrice en chef, dans le documentaire *Radio Begum : la voix des résistantes* réalisé par la journaliste française Solène Chalvon-Fioriti pour la chaîne franco-allemande Arte et diffusé en avril 2024. Ce média, explique-t-elle dans la présentation du film, diffuse chaque jour des programmes scolaires qui soutiennent le réseau des écoles clandestines dans le pays, autour de 15 000, toutes créées en secret, logées dans des salons familiaux, des caves et des grottes.



Zahra Nader, rédactrice en chef du *Zan Times*, lors de la 23^e édition de la Conférence canadienne des journalistes pour la liberté d'expression (CJFE). Toronto, 15 février 2023. © CJFE

I AU MOINS CINQ FEMMES JOURNALISTES TUÉES EN RAISON DE LEUR TRAVAIL SUR LES DROITS DES FEMMES

Figure du Centre de protection des femmes journalistes afghanes (Center for the Protection of Afghan Women Journalists, CPAWJ) – qui soutient de nombreuses professionnelles des médias exerçant dans les provinces reculées et dont elle était la représentante –, la journaliste vedette **Malalai Maiwand** a elle été tuée le 10 décembre 2020, avec son chauffeur, Taher Khan, par deux hommes armés se revendiquant du groupe État islamique. La directrice du Centre, Farida Nekzad, décrit son ancienne collaboratrice, âgée de 30 ans, comme « un modèle pour de nombreuses journalistes afghanes ». Elle était journaliste, et engagée pour les droits des autres femmes. Cela faisait d'elle une cible de choix pour les groupes radicaux actifs dans le pays. Trois mois plus tard, à Jalalabad, dans l'est du pays, trois jeunes employées de la chaîne *Enekaas TV*, **Sadida Sadat**, **Shahnaz Roufi** et **Mursal Waheedi**, ont également été abattues par des terroristes islamistes. Leur chaîne de télévision avait été ciblée par des attaques à plusieurs reprises. Quelques années auparavant, le 30 avril 2018, la journaliste **Darani Maharam**, animatrice et productrice d'une émission consacrée à la condition féminine émise sur *Radio Azadi*, est victime d'une attaque meurtrière perpétrée contre plusieurs journalistes, revendiquée par l'État islamique.

I ÊTRE UNE FEMME SOUS LES TALIBANS : LES ENQUÊTES DEPUIS L'EXIL

À la chute de Kaboul, en août 2021, Zahra Nader crée *Zan times* – « zan » signifie « femme » en dari. « *Quand j'ai vu les talibans revenir au pouvoir, je me suis dit, [...] que c'était notre devoir d'affirmer haut et fort que nous sommes toujours là pour livrer notre vérité, pour révéler ce que cela signifie vraiment d'être une femme sous les talibans*, partage-t-elle. *Notre but est de parler aux femmes qui sont empêchées de quitter leur maison* », reprend la rédactrice en chef. *Zan Times* collabore avec plusieurs journalistes indépendantes en Afghanistan sommées de travailler clandestinement. Ces collaboratrices « *ne se connaissent pas entre elles, ce qui n'est pas simple pour créer un sentiment de communauté. Elles écrivent sous pseudonyme et j'attends avec impatience le jour où nous pourrions reconnaître au grand jour leur identité et leur courage* ». Après plusieurs enquêtes sur l'ampleur des violences intrafamiliales, et la vague de suicides de femmes, dont certaines ont été publiées par le quotidien britannique *The Guardian*, *Zan Times* crée un décompte des assassinats de femmes engagées dans la sphère publique. « *On bataille sur les deux fronts, celui de trouver des fonds et celui de sécuriser les collègues en Afghanistan* », soupire Zahra Nader. Avant de marteler : « *Le seul espoir se trouve dans les médias en exil.* »



Mursal Sayas, journaliste exilée en France, abonde dans son sens : « *J'interviewe tous les jours des femmes en Afghanistan pour raconter leur quotidien.* » Cette consœur travaille depuis Paris pour le média en exil *Radio Afghanistan international*, basé à Londres. Elle a aussi publié en 2024 un livre en français réunissant des témoignages de femmes afghanes, intitulé *Qui entendra nos cris ?* Mursal Sayas était membre de la Commission nationale des droits de l'homme en Afghanistan, jusqu'à sa fuite du pays à l'été 2021. Elle écrit depuis, à distance, sur les conditions de vie de ses compatriotes, pour parler des difficultés dans l'accès aux soins, du vécu des minorités de genre et sexuelles, mais aussi du devenir des femmes qui manifestent pour défendre leurs droits. Elle rapporte : « *Les talibans arrêtent des femmes et les font disparaître. On ne sait pas où elles vont. La communauté internationale ne fait plus attention à la situation des femmes en Afghanistan.* » Depuis le Canada, Zahra Nader alerte elle aussi : « *Si vous n'avez pas de femmes journalistes en Afghanistan, vous n'avez pas d'informations sur ce qui arrive aux femmes en Afghanistan.* » Elle prévient : « *Ce n'est pas parce que vous ne lisez plus aucune information sur ce qui arrive aux femmes en Afghanistan, que tout va bien. C'est même totalement le contraire. Les talibans tentent d'effacer les femmes.* »

4 | RECOMMANDATIONS DE RSF REPORTERS SANS FRONTIÈRES

Soutenir le journalisme spécialisé sur les droits des femmes, les questions de genres et les violences sexistes et sexuelles est un des axes prioritaires de RSF dans ses actions de plaidoyer et d'assistance auprès des reporters et des institutions. L'organisation prend en compte les questions de genre dans ses formations, organise des sessions spécifiques pour les femmes journalistes à l'international et fournit également du matériel de sécurité adapté.

Parce que la répression des journalistes spécialisés et des femmes journalistes reste un enjeu de taille qui nécessite un investissement de tous les acteurs, RSF formule 16 recommandations à destination des États, des autorités policières et judiciaires, des plateformes et des rédactions.

Aux États :

- > **Garantir**, au nom de la liberté de la presse et du droit à l'information, la protection des journalistes qui travaillent sur des sujets liés aux droits des femmes, ainsi que les professionnels des médias qui les assistent ;
- > **Introduire** dans le droit pénal la criminalisation de certaines formes de cyberharcèlement avec des circonstances aggravantes pour les auteurs et les responsables de ces infractions lorsque celles-ci visent des journalistes femmes et des minorités de genre¹ ;
- > **Assurer** la protection des journalistes travaillant sur les violences sexistes et sexuelles, notamment dans le cadre des procédures de demande d'asile et d'obtention de titres de séjour ;
- > **Encourager** les médias, y compris par le biais de financements publics, à se doter d'outils de comptage et de mesure de la place des femmes et des minorités de genre, d'une charte d'engagement en matière d'égalité femmes-hommes dans leurs structures, d'outils de formation pour sensibiliser leurs équipes à la parité et à l'égalité.

Aux autorités policières et judiciaires :

- > **Créer** des comités nationaux pour la sécurité de ces journalistes spécialisés, qui comprendraient des représentants de la justice, de la police et des associations de journalistes, pour entretenir un dialogue régulier ;
- > **Nommer**, parmi les forces de police, des agents de liaison chargés de recueillir les témoignages des victimes d'attaques physiques ou en ligne ;
- > **Documenter**, avec l'aide des rédactions concernées, les attaques visant des journalistes qui travaillent sur les sujets liés aux droits des femmes et des violences de genre afin d'en mesurer l'ampleur.

¹ Pour les États membres de l'Union européenne, il s'agit de transposer la directive UE (2024/1385) du 14 mai 2024 sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, en particulier son article 11 qui les invite à inscrire dans leur droit pénal que le cyberharcèlement contre les femmes journalistes peut constituer une circonstance aggravante.

Aux plateformes :

- > **Sensibiliser** le grand public en relayant à titre gracieux des campagnes de communication sur les violences envers les journalistes spécialisés sur les violences sexistes et sexuelles ;
- > **Accorder** un traitement d'urgence au signalement des journalistes victimes de cyberharcèlement, ainsi qu'à celui des organisations de la société civile agissant en leur nom, dès la réception d'une notification ;
- > **Répondre** sans délai aux injonctions des autorités judiciaires qui enquêtent sur des cas de violences envers des journalistes ;
- > **Lutter** contre les menaces anonymes et les campagnes coordonnées et répétées de harcèlement par les « usines à trolls », en mettant en œuvre toutes les mesures de retrait de contenus et de suspension de comptes prescrites par la loi applicable, et en consacrant des moyens appropriés à la modération humaine.

Aux rédactions :

- > **Encourager** la mise en place de responsables éditoriaux en charge des questions de genre (« *gender editors* ») ;
- > **Favoriser** la participation des journalistes à des réseaux d'investigation transmédias et internationaux ;
- > **Former** les journalistes à la question du cyberharcèlement afin de leur permettre d'adopter les bons réflexes et comportements face à ce genre de situations (Voir notre rapport *Harcèlement en ligne des journalistes : quand les trolls lancent l'assaut* (pp.34-35) ;
- > **Protéger** les journalistes spécialisés sur ces questions, y compris les fixeurs, et mettre en place des dispositifs d'urgence en interne pour les soutenir, ainsi que des formations de sécurité physique et psychologique ;
- > **Développer des dispositifs d'aides financières** pour mieux soutenir le travail d'enquête sur les violences sexistes et sexuelles, par exemple sous la forme de bourses dédiées.



REPORTERS SANS FRONTIÈRES œuvre pour la liberté, l'indépendance, et le pluralisme du journalisme partout sur la planète. Dotée d'un statut consultatif à l'ONU et à l'Unesco, l'organisation basée à Paris dispose de 13 bureaux et sections et de 150 correspondants dans le monde.